Janvier 2026
bulletin
d'informations

le TRAIT D'UNION

Commenailles

Jean-Louis Maitre
Maire de Commenailles

Commenailles
UN VILLAGE OÙ IL FAIT BON VIVRE

C'est avec une émotion particulière que je rédige cet éditorial, qui sera mon dernier, puisque j'ai pris la décision de ne pas me représenter aux prochaines élections municipales.

Malgré cela, je ne romprai pas avec la teneur traditionnelle de mes précédents éditoriaux et je reviendrai brièvement sur 2025.
Une année qui restera marquée par l'instabilité politique nationale et les restrictions budgétaires imposées aux collectivités locales. Une année perturbée par le contexte international, et par les nombreux conflits armés, pour certains si proches de notre pays.
Malgré ce contexte difficile, notre commune a su maintenir le cap de ses ambitions et poursuivre son engagement dans les transitions écologique, énergétique et préserver ce lien social cordial et fraternel si important.

Face aux restrictions financières, nous avons priorisé les projets essentiels :

L'achèvement de la sécurisation rue des Combes avec le cheminement piétonnier, le développement des équipements sportifs autour du city parc, et la poursuite de nos aménagements pour l'accessibilité.

A la suite de l'étude de revitalisation nous en avons conduit 3 autres :

une pour la rénovation réhabilitation du bâtiment de l'ancienne poste,
une autre sur la réalisation d'une chaufferie bois avec réseau de chaleur,
et enfin celle qui nous occupe le plus : la rénovation/restructuration du bâtiment Ridet.
L'engagement de ces projets se fera en fonction des financements et des capacités budgétaires communales.
Nos associations ainsi que tous les bénévoles ont une fois encore prouvé leur vitalité exceptionnelle. Ce sont toutes ces personnes impliquées qui sont le ciment de notre vivre-ensemble et je les remercie chaleureusement pour leur engagement constant et si important pour notre commune.
Comme chaque année vous trouverez dans ce bulletin le bilan de 2025, les réalisations de la commune, les services à la personne que vous soyez jeunes ou moins jeunes, l'activité des associations, l'exercice de certaines compétences par l'intercommunalité ou des syndicats, tout ce qui fait la vie trépidante de notre village.
Cet esprit du bien vivre ensemble nous l'avons cultivé dans les valeurs qui nous unissent : l'humanisme, la solidarité, le respect de notre environnement et la préservation de cette qualité de vie qui fait de Commenailles un village où il fait bon vivre.
Alors que le monde semble souvent s'éloigner de l'idéal républicain, gardons la conviction que c'est par notre engagement quotidien, ici, à Commenailles, que nous continuons à écrire une histoire de fraternité et d'espoir pour tous.

Jean-Louis Maitre

Le Trait d'Union - janvier 2026
Mairie de Commenailles - 03 84 44 13 07
Directeur de la publication : **JEAN-LOUIS MAITRE**
Conception graphique : **BILBOQUET - 06 99 29 63 45**

CONSEIL MUNICIPAL

JEAN-LOUIS MAITRE
Maire

JEAN-PHILIPPE CLERC
1er adjoint

PASCAL FEBVRE
2e adjoint

MIREILLE PROST
3e adjointe

RAPHAËL GAUTHERON
4e adjoint

Conseillers

DANIEL AUCLAIR
AURÉLIE BERTHOUZE
JEAN-ETIENNE FORTIN
ARNAUD GUERIN
PASCAL GRAPPE
AMANDINE IMBERT
LUCIE JOBEZ
COLETTE ROY
CATHERINE ZANCHI

SIVOS DE COMMENAILLES

MIREILLE PROST
Présidente

PASCAL FEBVRE
Délégué

CCAS

JEAN-LOUIS MAITRE
Président

LUCIE JOBEZ
PASCALE MOIMEAU
AURÉLIE BERTHOUZE
NADINE COMPAGNON
COLETTE ROY
MARIE-NICOLE MAITRE
JEAN-PHILIPPE CLERC
YOLANDE MOINE
RAPHAËL GAUTHERON
CHANTAL ROBERT
CATHERINE ZANCHI
LAURENCE TOURNIER
JOSIANE SIMERAY
AMANDINE IMBERT

SIDEC

Titulaire
JEAN-LOUIS MAITRE
Délégué communal

SYNDICAT DES TROIS RIVIERES

Titulaires
ARNAUD GUERIN
Vice-président
DANIEL AUCLAIR

DELEGUÉE CHARGÉE DE LA SECURITE ROUTIERE

MIREILLE PROST

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

JEAN-LOUIS MAITRE
Président de droit

Titulaires :
PASCAL GRAPPE
AMANDINE IMBERT
JEAN-ETIENNE FORTIN

Suppléants :
ARNAUD GUERIN
PASCAL FEBVRE
DANIEL AUCLAIR

COMMISSION DE LA LISTE ELECTORALE

Délégué commune :
ARNAUD GUERIN

Suppléants :
LUCIE JOBEZ
JEAN-PHILIPPE CLERC

Délégué administration :
JEAN-MARC MOIMEAU

Suppléants :
JEAN-PIERRE MAZUE
JACQUELINE DELAINE

Délégué du TGI :
EMMANUEL PIOTELAT

Suppléants :
JEAN-PAUL BOUDARD
JEAN-PAUL MASUE

COMMUNAUTE DE COMMUNES BRESSE-HAUTE SEILLE

JEAN-LOUIS MAITRE
Président

Titulaire
JEAN-PHILIPPE CLERC

ASSOCIATION FONCIERE

RICHARD LACROIX
Président

JEAN BOURDY
Vice-Président

JEAN-LOUIS MAITRE
Secrétaire

Autres membres
GUILLAUME DAUMARD
GUILLAUME CAUVARD
RÉMI DESGOUILLES
PHILIPPE FEBVRE
BENOIT COTE
FLAVIEN BONNIN

SICTOM DE LONS-LE-SAUNIER

Titulaire
JEAN-ETIENNE FORTIN

Suppléante
CATHERINE ZANCHI

EPAGE

Titulaires
JEAN-LOUIS MAITRE
Membre du Conseil d'administration

PASCAL FEBVRE
Référent communal

DELEGUÉE A LA DEFENSE NATIONALE

AMANDINE IMBERT

COMMISSION DES IMPOTS DIRECTS

Membre de droit
JEAN-LOUIS MAITRE

Titulaires
DANIEL AUCLAIR
CATHERINE ZANCHI
RICHARD LACROIX
GAËLLE MARTIN
JEAN-LOUIS VINCENT
YVES LAMARD

Suppléants
AMANDINE IMBERT
JEAN-PIERRE MAZUE
JEAN BOURDY
PHILIPPE FEBVRE
JEAN-PAUL BOUDARD

RESPONSABLES ACTIVITES SOCIALES

JEAN-PHILIPPE CLERC
LUCIE JOBEZ

RESPONSABLES FORETS ET AFFOUAGE

RAPHAËL GAUTHERON
PASCAL FEBVRE

JEUNESSE ET ANIMATION

LUCIE JOBEZ

FINANCES COMMUNALES : BILAN DE L'ANNÉE 2025

Résultats du Compte Financier Unique : Commenailles

Arrêté au 26 12 2025, le budget 2025 comme les budgets précédents reste maitrisé. En fonctionnement il est réalisé à 90% pour les charges à caractère général et à + de 95% sur les autres chapitres. les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 612 721€ et les recettes à 773 274€. En investissement les dépenses sont de 376 212€ et les recettes de 324 036€.

Compte Financier Unique 2025

Fonctionnement

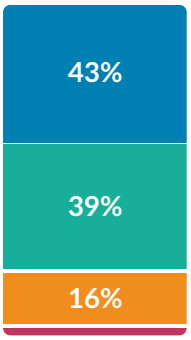

Recettes : 773 274 €

Dotations et participations :	329 325 €
Impôts et taxes :	303 658 €
Autres recettes réelles :	124 307 €
Produits des services :	15 984 €

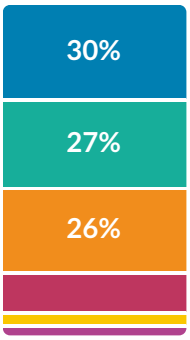

Dépenses : 612 721 €

Charges de personnel :	185 219 €
Charges gestion courante :	165 932 €
Charges générales :	160 470 €
Autres dépenses réelles :	72 210 €
Dépenses d'ordre :	18 060 €
Intérêts d'emprunts :	10 830 €

Investissement

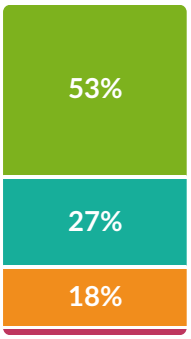

Recettes : 324 036 €

Excédents de fonct capitalisés :	171 629 €
Dotations et subventions :	86 995 €
Recettes d'ordre :	59 897 €
Autres recettes réelles :	5 515 €

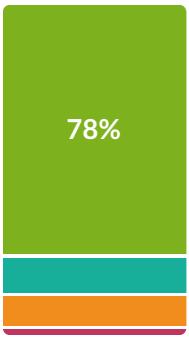

Dépenses : 376 212 €

Dépenses d'équipement :	292 597 €
Dépenses d'ordre :	41 836 €
Remboursement du capital :	34 988 €
Autres dépenses réelles :	6 791 €

Les résultats du CFU 2025

		Recettes	Dépenses
Réalisation de l'exercice 2025	Fonct Invest	773 274 € 324 036 €	612 721 € 376 212 €
Reports de l'exercice 2024	Fonct Invest	152 056 € 0 €	0 € 171 630 €
Total exercice (réalisations + reports)		1 249 366 €	1 160 564 €
Résultat de clôture de l'exercice		**88 802 €**	
RàR reportés en 2026	Invest	0 €	0 €
Totaux cumulés		1 249 366 €	1 160 564 €
Résultat financier définitif		**88 802 €**	

- Un résultat de clôture plus faible du fait du coût des dégâts de la tempête
- Des recettes de fonctionnement en légère augmentation de 37 717 €
- Tous les investissements n'ont pas pu être réalisés

Réalisation des investissements
64%

Capacité de désendettement
2.20 ans

Les principales réalisations de 2025

Que fait la commune avec 100€ ?

CHARGES
Charges fixes, éclairage public, eau, entretiens, soutenir le tissu associatif, animer la collectivité...

INVESTIR
Travaux de voirie, de construction, de rénovation, acquisitions immobilières, achats matériel...

SERVIR
Rémunérer les agents qui servent la population, services tech et admin, agents des écoles, police...

DETTE
Remboursement de l'annuité de dette contractée par la collectivité

Fonctionnement

Nous ne pouvons pas encore mesurer le montant exact des dégâts liés à la tempête qui ont fortement pesé dans notre budget. En effet, il reste encore les jeux pour enfants à remplacer . Pour le reste, nous sommes dans le ratio habituel qui nous permet de soutenir les activités associatives, de maintenir les services et le lien social.

Investissement

Nous avons terminé un projet qui nous tenait à cœur : la sécurisation des déplacements doux le long de la rue des Combes. Il est maintenant possible depuis la rue Sarrazin de rejoindre le bourg et la voie verte en toute tranquillité. L'extension du columbarium est en cours et sera terminée dans le courant du printemps.

> Un compte administratif 2025 qui confirme la bonne santé financière de notre commune. Nous continuons à rester vigilants sur nos dépenses de fonctionnement en contenant nos consommations courantes : électricité, chauffage, carburant et de manière générale sur tous nos frais de gestion. Cette maîtrise nous a permis de dégager un autofinancement suffisant, qui avec les subventions obtenues, a favorisé la réalisation de nos travaux. A noter que ces réalisations ont été mises en place sans recours à l'emprunt. Des comptes financiers qui restent sains et permettent de se projeter en 2026.

Jean-Louis Maitre

Notre commune

AU CŒUR DE LA COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

Depuis le 1er janvier 1998, notre commune fait partie d'une Communauté de Communes. Cette intercommunalité, née de la libre volonté des communes, repose sur une idée simple : agir ensemble pour être plus forts pour offrir de meilleurs services aux habitants, développer des projets ambitieux et renforcer la solidarité entre territoires.

C'est dans cet esprit que Bresse Haute Seille s'appuie sur le projet de territoire qu'elle a construit et qui définit ses grandes orientations autour de trois axes :
1. Aménager et planifier le territoire pour un développement équilibré
2. Accélérer les transitions climatique, énergétique et écologique
3. Renforcer les services aux habitants et aux acteurs économiques.
Ces priorités guident toutes les actions menées au quotidien. Les élus communaux y participent activement pour faire valoir les besoins et projets de notre village. Ces priorités sont traduites au travers de réalisations très concrètes, visibles dans notre village au quotidien :

- **La voirie :** suivie par Pascal Febvre, elle reste une priorité avec près de 1,2 million d'euros investis chaque année dans les communes.
- **La petite enfance et jeunesse :** accueil du Relais Petite Enfance Itinérant tous les 15 jours, périscolaire, restauration scolaire, activités extrascolaires à la Maison de l'Haut, Lieu d'Accueil Parents Enfants.
- **La culture et le sport :** entretien du complexe sportif BJF, du tennis et de la médiathèque multimédia.
- **Le développement économique :** accompagnement des commerces et entreprises, aide aux reprises et extensions d'activité.
- **Le tourisme et l'artisanat :** sous la bannière Jurabsolu, les « Jeudis de pays » et d'autres actions valorisent les savoir-faire et le patrimoine local.
- **La transition écologique :** gestion des cours d'eau (GEMAPI), assainissement (SPANC), préservation de la biodiversité et préparation du futur PLUi, document d'urbanisme intercommunal.

Plus généralement 2025 a été une année particulièrement dynamique pour notre territoire de la Communauté de Communes.
En voici quelques exemples :

- **Étude pour la Cité des vins à Château-Chalon ;**
- **Démarche "Grand Site de France"**, qui réunira 12 communes autour de Baume-les-Messieurs et Château-Chalon dès janvier 2026 ;
- **Lancement du PLUi ;**
- **Défense du maintien de l'EHPAD** des Charmettes à Sellières ;
- **Travaux du nouveau siège communautaire** (ancienne maison médicale) ;
- **Projet ADLCA** de tri des piles à Nance ;
- **Renouvellement de la conseillère numérique** pour accompagner les habitants ;
- **Création d'une mutuelle intercommunale.**

Ces projets, portés collectivement, montrent la force de la coopération intercommunale. Sans elle, de nombreux investissements communaux n'auraient pu voir le jour.
En mutualisant les moyens, nous gagnons en efficacité et en cohérence tout en préservant l'identité de chaque commune.
Pour continuer sur cette voie, un pacte financier et fiscal devra prochainement être établi afin d'assurer un juste équilibre entre la

Communauté de Communes et les communes membres. Cet accord garantira la capacité d'investissement de chacun et la poursuite des projets d'avenir.
2026 : Travailler ensemble pour mieux vivre ici
L'intercommunalité, c'est bien plus qu'une structure administrative : c'est un projet collectif.
C'est la volonté de nos communes de penser l'avenir ensemble, de bâtir un territoire attractif, durable et solidaire.
Chaque service rendu, chaque action menée, chaque projet réalisé démontre l'utilité de cette coopération.
Grâce à Bresse Haute Seille, notre village bénéficie de services renforcés, d'opportunités économiques et d'un cadre de vie préservé.
En unissant nos forces, nous préparons un avenir à la fois pragmatique, responsable et porteur d'espoir pour tous les habitants de notre territoire.

Jean-Louis Maitre

Renouvellement de la convention territoriale globale avec la CAF et la MSA

C'EST REPARTI POUR 5 ANS !

La Communauté de Communes Bresse Haute Seille est engagée avec la CAF du Jura dans le cadre d'une Convention Territoriale Globale (CTG) depuis 2020 pour une durée de 5 ans.

Cette convention fait suite à une première CTG qui couvrait la période 2020-2024. Celle-ci avait permis de développer des projets et actions transversales avec différents partenaires du territoire, toujours au bénéfice des habitants de Bresse Haute Seille.
En cours de CTG, la Communauté de Communes Bresse Haute Seille a contractualisé avec la MSA Franche Comté la mise en œuvre d'un dispositif intitulé « Charte Famille » .
Un bilan de la CTG et de la Charte famille, renforcé par un diagnostic de territoire, ont été réalisés en 2024, ce qui a permis de définir les enjeux en matière de petite enfance, enfance, jeunesse et vie sociale pour les 5 prochaines années (période de 2025-2029) avec les objectifs à atteindre.
Cette nouvelle CTG permet de poursuivre et consolider les actions portées durant ces 5 années et de proposer de nouvelles actions pour l'accès aux services comme le développement de l'itinérance, l'accompagnement à la parentalité notamment pour les parents d'adolescents, la création d'un espace de vie sociale et l'évolution du service public de la petite enfance.
Cette nouvelle CTG est portée par la CCBHS, le SIVOS du Chalet (commune de Hauteroche) et la CAF, et intègre deux nouveaux acteurs que sont le SIVOS de Sellières et la MSA. La signature a eu lieu le mardi 17/12/2024 à 14h00 à la salle des fêtes de Commenailles.

Yannick Boyer

ÉCONOMIES ET CIEL ÉTOILÉ

LA COMMUNE PASSE À L'ACTION !

En septembre 2023, votre Conseil Municipal a amplifié son engagement dans la transition écologique et énergétique en décidant l'extinction partielle de l'éclairage public la nuit.

C'est une décision pour :

Préserver la planète :

réduire notre consommation d'électricité, c'est agir contre le gaspillage et limiter notre empreinte carbone.

Protéger la nature :

moins de lumière artificielle, c'est plus d'espace pour les espèces nocturnes (insectes, oiseaux, chauves-souris...) et un ciel étoilé préservé.

Améliorer notre quotidien :

une nuit plus sombre, c'est un sommeil de meilleure qualité pour tous.

Faire des économies :

l'argent épargné couvrira dans un premier temps la modernisation des éclairages (horloges astronomiques installées pour 30 265 €, dont la moitié financée par la commune) et par la suite d'autres projets utiles (passage en LED).

Cette décision est gagnante à tous les niveaux : économies, biodiversité, santé et qualité de vie.

Maintenant, l'éclairage public est éteint entre 23h et 5h, sauf lors d'événements ou les week-ends pour plus de convivialité dans l'usage des équipements festifs.

Un test innovant :

un luminaire solaire a été installé au carrefour de la Rechassière, une première étape vers des solutions plus durables.

Moins de lumières... mais mieux placées !

Certains points lumineux ne sont pas essentiels à la sécurité : leur suppression permettra d'économiser 1 510 € HT par an et par point lumineux en évitant des travaux de mise à niveau coûteux. Voici les secteurs concernés :

- Rue du Champ de Foire / Rue Bois Touffu
- Impasse du Charmois
- Rue des Forges / Route de Largillois
- Rue de l'Haut
- Rue de Belle Pomme
- Rue du Bief Marlot
- Rue des Châteaux / Rue de la Perche

Cette mesure s'inscrit dans notre politique d'adaptation aux transitions énergétique et écologique : chaque geste compte pour protéger l'environnement.

Votre sécurité reste notre priorité : ces mesures ont été étudiées pour ne pas impacter la circulation ou la tranquillité. D'autres communes l'ont déjà fait avant nous...sans problème !

Moins de gaspillage, plus d'étoiles : une belle avancée pour notre village et pour la planète !

Jean-Louis Maitre

BÂTIMENT RIDET

UN PROJET AMBITIEUX EN MARCHE !

De l'étude de revitalisation « Bourg-centre » au projet sur le bâtiment « Ridet ».

En 2022, la commune lançait l'étude de revitalisation du Bourg-centre. Ce projet, fruit d'un long processus de concertation, a permis de confirmer certaines de nos orientations et d'en explorer de nouvelles. Grâce à de nombreuses réunions participatives, le cabinet ZOU a traduit vos contributions en un dossier de programmation complet, présenté en octobre 2023. Celui-ci identifiait les projets réalisables, leurs coûts estimés et un planning de mise en œuvre.

Parmi les priorités retenues : la restructuration du bâtiment « Ridet » et l'aménagement des abords de la salle des fêtes. Après avoir sélectionné le cabinet Cartallier comme maître d'œuvre, nous avons lancé les études techniques, recherché des financements et élaboré une programmation pluriannuelle, seule solution viable pour mener à bien un projet d'une telle envergure.

Un projet co-construit et financièrement maîtrisé.

La concertation avec les acteurs locaux et les futurs utilisateurs a permis d'affiner l'avant-projet définitif et de construire un plan de financement sur quatre ans, avec un taux de subvention d'environ 60 %. Nous tenons à remercier chaleureusement Cécile Duraquet, du Pays lédonien, pour son accompagnement précieux et son engagement sans faille dans la recherche de subventions. Sans son travail, notre avance sereine n'aurait pas été possible. Nos remerciements vont également au cabinet Cartallier, qui a su écouter vos attentes et les traduire en un projet architectural intégré, répondant aux besoins identifiés :

- Un accueil périscolaire à proximité de la cantine, avec un espace de détente pour les enfants ;
- Des locaux moins énergivores pour le Fablab ;
- 2 logements à l'étage ;
- Une restructuration de l'ancien fournil pour accueillir les équipements des associations et une buvette ouverte sur la place ;
- Un WC public et un aménagement convivial, préservant les places de stationnement.

Vers un chantier en 2026

Le permis de construire a été déposé et les demandes de subventions sont en cours. Les appels d'offres seront lancés prochainement, avec une ouverture des plis prévue avant juin 2026. Dès réception des accords de subventions, les travaux pourront démarrer, idéalement à l'automne 2026.

La première phase concernera les gros œuvres pour la partie périscolaire. Une fois celle-ci terminée, le Fablab s'installera dans ses nouveaux locaux, permettant d'engager les travaux sur l'autre partie du bâtiment. Viendront ensuite la création des logements à l'étage, puis les aménagements de la place et des abords de la salle des fêtes.

Tous les efforts sont mobilisés pour que cette opération majeure commence à prendre forme dès la fin 2026. Un projet ambitieux qui redonnera vie au cœur de notre village !

Jean-Louis Maitre

RUE DES COMBES

UN NOUVEAU CHEMINEMENT PIÉTONNIER SÉCURISÉ

Après les aménagements de la rue de la Tuilerie, c'est au tour de la rue des Combes de bénéficier d'une allée piétonnière très attendue par les habitants. Cette réalisation majeure répond à une préoccupation de sécurité exprimée depuis de nombreuses années

Ce nouvel aménagement sécurise considérablement les déplacements quotidiens des habitants et particulièrement de nos écoliers qui empruntent le bus scolaire. Désormais, plus de 650 mètres d'espace protégé permettront à chacun de cheminer en toute sérénité le long de cette voie importante.

Une opération complète qui a intégré outre la création d'un cheminement piétonnier sécurisé sur 650 mètres, l'enfouissement des réseaux pour améliorer le cadre de vie et le passage à l'éclairage LED, plus économique et écologique, sur la moitié du parcours.

Au-delà de l'aspect sécuritaire, cette opération contribue significativement à l'embellissement de l'entrée de notre village. Un cadre plus harmonieux et accueillant qui valorise notre commune et améliore le quotidien de tous.

Cette réalisation a été possible grâce au soutien financier de nos partenaires institutionnels, que nous remercions chaleureusement : l'Etat à travers la DETR, le conseil départemental par les amendes de police et le SIDEC pour l'enfouissement et la maîtrise d'œuvre.

Un Investissement financier important

Travaux de voirie	**195 496 € TTC**
DETR 30%	47 581 €
TVA	28 540 €
Amende de police	10 000 €
Reste à charge	109 365 €
Enfouissement des réseaux	**138 611 € TTC**
Effacement électricité	107 636 €
Effacement éclairage	18 117 €
Reste à charge	60 487 €
Total de l'opération	**334 107 € TTC**
Participation communale	**169 852 €**

(54% pris en charge par les subventions)

Jean-Louis Maitre

RUE MADELEINE VIONNET

SÉCURISATION DES DÉPLACEMENTS

La commune, en acquérant une parcelle de 1 500 m² entre la rue des Érables et la rue Madeleine Vionnet, démontre l'importance de la planification urbaine et de l'anticipation des besoins.

Cette acquisition a été rendue possible grâce aux réservations prévues dans notre PLU (Plan Local d'Urbanisme). Lors de l'élaboration de ce document de planification, nous avions anticipé les besoins futurs, ce qui nous a permis de réaliser cette opportunité foncière importante pour l'aménagement de notre commune. Nous avons profité de cette opération pour effectuer des travaux sur le réseau d'eaux usées, dans le cadre d'une approche globale et coordonnée de l'aménagement urbain, où chaque intervention contribue à l'amélioration du cadre de vie.

Créer un passage sécurisé entre deux quartiers

L'objectif de cette acquisition était de créer un passage sécurisé reliant la rue Madeleine Vionnet à la rue des Érables. Cette liaison répond aux nouveaux besoins de déplacements doux et aux nécessités de sécurisation des déplacements entre ces deux secteurs de la commune. Elle permet à la commune de respecter les dispositions du PLU.

Améliorer les écoulements des eaux pluviales :

Ces aménagements ont été réalisés par les employés municipaux, y compris sur le réseau d'eaux usées. Ils ont permis de résoudre des problèmes récurrents de difficulté d'absorption de toutes les eaux de ruissellement lors des épisodes de fortes pluies, améliorant ainsi le confort des riverains.

Jean-Louis Maitre

VOIRIE

PREMIER BILAN DES ÉTUDES DIAGNOSTICS AVEC LOGIROAD

En 2021, la commission voirie de la CCBHS retenait la société LOGIROAD pour l'accompagner dans la gestion des voies communautaires.

L'entretien des routes jouant un rôle central pour une bonne gestion de notre « patrimoine voirie », l'expertise LOGIROAD réalisée en 2021 a permis aux personnes chargées de cette tâche d'avoir une connaissance approfondie des routes, en mettant l'accent sur des interventions préventives en temps opportun, et ce dans le cadre d'une utilisation efficace du budget. Les plans budgétaires pluriannuels, permettent en outre de mieux appréhender les travaux à faire pour améliorer les conditions de circulation, en tenant compte des enjeux de sécurité et de respect de l'environnement.

Des études démontrent qu'une route en bon état permet de réduire de plus de 10% les émissions de CO2 générées par le trafic sur celle-ci.

En septembre dernier, après la réalisation des travaux de voirie 2025, une nouvelle analyse des voies communautaires a eu lieu. La note obtenue est meilleure que celle de 2021, ce qui signifie que l'état des routes s'est amélioré.

La gestion numérique de la voirie communautaire permet d'analyser de nombreux facteurs dont le détail des investissements réalisés, Ainsi, depuis 2017, le montant dépensé pour notre voirie communale s'élève à 446 105 €, et 129 524 € de réparation du pont du Bief Marlot, pour un total de 575 629 € pour Commenailles soit environ 71 953 € par an.

Le coût d'entretien de la voirie, actuellement pris en charge par la Communauté de Communes, représente une dépense importante et croissante. Grâce à cette mutualisation, notre commune bénéficie de moyens humains, techniques et financiers qui dépassent largement ce qu'elle pourrait mobiliser seule.

Si cette compétence venait à être restituée à la commune, celle-ci verrait son budget investissement réduit d'autant, la conduisant, soit à trouver des recettes supplémentaires, soit à réduire des services essentiels. Ainsi, le maintien de la prise en charge de la voirie par la Communauté de Communes est indispensable pour garantir la qualité, la sécurité et la continuité des infrastructures routières, tout en préservant l'équilibre financier de notre commune.

Les travaux de voiries réalisés sur notre territoire communal en 2025 :

Remise en état et/ou finalisation des réparations débutées en 2024 :

• Rue du Bois Touffu .
• Rue des Chênes.
• Deuxième partie de la rue du Bief Marlot.
• Impasse du Charmois.

Besoins recensés pour l'année 2026, les travaux seront réalisés en fonction des capacités budgétaires.

- Rue du lotissement Curtil Chaffin.
- Chemin des Charmilles.
- Rue des Canes.
- Rue du Fays.

L'entretien de la voirie comprend aussi la gestion de tout son environnement immédiat. Gérer les eaux pluviales avec l'arasement des accotements et le curage des fossés, élaguer les branches, tailler les buissons, nettoyer et broyer les végétaux des accotements et des talus, sont des actions indispensables pour assurer la sécurité des usagers, protéger les infrastructures routières et prolonger la durée de vie des routes.

Pascal Febvre

CIMETIÈRE

AGRANDISSEMENT DU SITE CINÉRAIRE

Pour répondre à la demande croissante de crémations, le cimetière s'est doté d'une extension significative de son columbarium. Cet aménagement, désormais indispensable, permet d'offrir un lieu de recueillement digne et apaisant à toutes les familles. Les travaux ont notamment permis la création de nouvelles cases et l'extension des emplacements dédiés aux urnes cinéraires. Cette modernisation, pensée pour anticiper les besoins futurs, renforce à la fois la capacité d'accueil du site et son harmonie avec l'environnement du cimetière. Grâce à ce projet, le site cinéraire allie désormais fonctionnalité et sérénité, au service des familles et du souvenir.

Daniel Auclair

ANCIENNE POSTE

Une étude finalisée sur le bâtiment grâce au programme «Villages d'Avenir»

Notre commune a été sélectionnée dans le cadre du dispositif «Villages d'Avenir», nous permettant de bénéficier d'une étude complète prise en charge par l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) pour réaménager le bâtiment communal qui héberge aujourd'hui le salon de coiffure et le cabinet de l'orthophoniste.

Le projet en détail

L'objectif est de créer 3 logements modernes aux premier et deuxième étages du bâtiment, tout en conservant les activités du rez-de-chaussée qui feront l'objet de réaménagements adaptés.
Après analyse de trois scénarios proposés par le cabinet d'études, nous avons retenu le scénario 3 qui optimise au mieux l'espace disponible et propose 3 logements de typologie différente (T2, T3 et T4), chacun disposant de surfaces suffisantes et d'espaces adéquats.

Un projet qui s'intègre dans la politique communale de transition énergétique avec :
• L'installation de pompes à chaleur pour supprimer l'usage d'énergies fossiles
• Le renforcement de l'isolation de l'enveloppe du bâtiment
• L'objectif d'atteindre une étiquette énergétique C, voire B, susceptibles de nous faire bénéficier des subventions du Plan départemental de l'Habitat du Jura

Programmation et financement

Le dossier, entièrement finalisé et prêt à être lancé, représente un investissement de 617 300 € TTC (scénario retenu). Il peut être réalisé en 3 tranches différentes mais sa mise en œuvre devra être différée après la réalisation des travaux sur le bâtiment Ridet.
Cette opération permettra de maintenir une offre de logements attractive sur notre commune, tout en rénovant notre patrimoine selon les standards environnementaux actuels.

Jean-Louis Maitre

LA PARCELLE DE LA PINODIÈRE :

Un Espace Naturel Sensible préservé ensemble

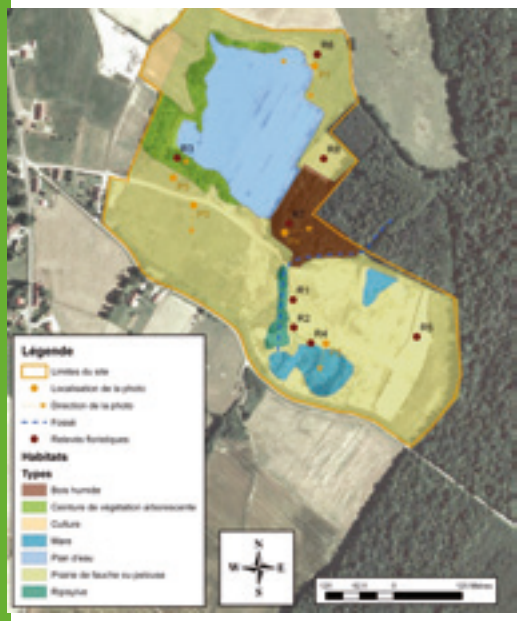

Complexe humide remarquable de 4,87 ha, la parcelle de la Pinodière est désormais inscrite au réseau des Espaces Naturels Sensibles (ENS). Ce classement vise à protéger la biodiversité locale tout en conciliant préservation et aménagement du territoire.
Une convention quadripartite a été signée entre la Fondation pour la Préservation de la Nature, la Fédération Départementale des Chasseurs, le Département du Jura et la commune. Elle définit les responsabilités de chacun pour une gestion durable, en accord avec le Schéma Départemental des ENS du Jura.

Les principales actions prévues :

• Création d'un comité de suivi associant tous les partenaires.
• Mise à disposition des informations nécessaires aux études et aménagements, avec une communication renforcée (documents d'urbanisme, presse, réseaux sociaux).
• Élaboration d'un plan de gestion pluriannuel, coordination des usages et organisation d'événements de sensibilisation pour impliquer habitants et visiteurs.
Ce projet illustre l'engagement de notre commune, soucieuse de son environnement et de son patrimoine naturel, grâce à une collaboration active entre acteurs locaux et départementaux.

Jean-Louis Maitre

BALADE SENSIBLE

UNE INVITATION À PORTER UN AUTRE REGARD SUR NOTRE COMMUNE

Un projet financé par l'Agence Régionale de Santé (région Bourgogne Franche-Comté).
Chaque décision concernant l'urbanisme a un impact direct et indirect sur la santé et le bien-être des habitants. Parce qu'on finit par ne plus voir, entendre ou sentir ce qui nous entoure, la balade organisée le 13 septembre dernier avait vocation de proposer une « pause » pour faire prendre conscience de l'environnement urbain tel qu'il est aujourd'hui.
D'après les réponses apportées, les participants, malheureusement peu nombreux, ont trouvé la démarche de «balade sensible » très intéressante.
Encadré par Mme Tourdiat du CPIE, le groupe a effectué un parcours à pied avec 5 points d'arrêt : sur la place du village, Impasse des Combes, vers le coin nature, vers la station d'épuration, au stade et sur la digue de l'étang communal.
Il y a eu consensus sur le lien direct entre urbanisme, aménagement, sécurité et santé des habitants. A chaque point d'arrêt, il a été demandé aux participants de noter leurs remarques selon les critères suivants : perception générale du lieu, l'environnement sonore, la pollution de l'air, les odeurs, la végétation, les couleurs.
Des pistes d'améliorations ont été suggérées mais dans l'ensemble, les aménagements présents sur le parcours emprunté paraissent satisfaisants pour le cheminement piéton, et selon les conclusions du rapport de Mme Tourdiat, Commenailles est un village très agréable, seul bémol, le bruit continu de la circulation au bourg, particulièrement importante ce 13 septembre.

Pascal Febvre
Jean-Louis Maitre

CHAUFFAGE PLUS VERT ET PLUS ÉCONOMIQUE

LA CHAUFFERIE À PLAQUETTES DE BOIS

Les résultats de l'étude de faisabilité le démontrent : l'installation d'une chaufferie à plaquettes de bois pour chauffer les bâtiments et logements communaux est non seulement réalisable, mais aussi particulièrement pertinente.

Ce projet, qui s'inscrit dans une démarche écologique et économique, concerne plusieurs équipements publics : les trois bâtiments des écoles, la médiathèque, la mairie, les deux logements communaux, la salle des fêtes, ainsi que le futur projet du bâtiment Ridet.
Au-delà de son intérêt financier, ce projet permet de valoriser une ressource locale et renouvelable : le bois. En remplaçant les énergies fossiles par des plaquettes de bois, la commune réduira significativement ses émissions de gaz à effet de serre, contribuant ainsi à la lutte contre le changement climatique.
Les usagers, quant à eux, bénéficieront d'une énergie moins chère, avec un prix de la chaleur rendu attractif dès que le taux global d'aides atteint 50 %.
L'investissement prévisionnel s'élève à 585 000 € HT, mais grâce aux subventions, la part restant à la charge de la commune pourrait varier entre 290 384 € et 174 230 €, selon que le taux de financement se situe entre 50 % et 70 %.
Il reste désormais à solliciter les financeurs pour affiner le reste à charge pour la commune et intégrer ce projet dans le planning des travaux, notamment ceux prévus pour le bâtiment Ridet.
En optant pour une chaufferie à plaquettes de bois, la commune ferait le choix d'une énergie durable, locale et compétitive. Ce projet s'inscrit pleinement dans les objectifs de transition énergétique et de développement durable, tout en offrant des économies substantielles aux usagers et à la collectivité.

Jean-Louis Maitre

STATION D'ÉPURATION

ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES LOTISSEMENTS

Ayant été interpellée par les services de l'Etat pour des non-conformités majeures de la station d'épuration, la commune a fait appel aux services du département pour étudier comment remédier à celles-ci, qui pour certaines ne sont pas dues à des dysfonctionnements mais à des évolutions de la réglementation.

Pour pallier ces défauts de fonctionnement, il était nécessaire de réaliser un schéma directeur d'assainissement afin de préconiser les actions à mettre en place pour lever les non-conformités constatées. Elles sont au nombre de 7 nous concernant et nécessitent une prévision budgétaire de 65 000 €.

Toutes ne seront pas réalisées la première année mais seront étalées sur plusieurs années en fonction des priorités. Les 5 actions prioritaires sont d'un montant estimé de 27 000 € HT, dont une partie serait subventionnable.

Par ailleurs la CCBHS mène une étude sur la prise des compétences eau et assainissement. Et contrairement à ce qui s'était passé en 2020, entraînant un refus des communes, les prises de compétences sont sécables grâce à une évolution de la loi. La commune étant adhérente au syndicat des Trois Rivières, et celui-ci ayant vocation à rester, la compétence eau ne sera pas transférée.

Cependant, concernant l'assainissement collectif, qui nécessite une compétence et des connaissances techniques de plus en plus pointues, le transfert à la Communauté de Communes en totalité ou partiellement serait une sécurité car le service de la CCBHS assurerait un suivi et une gestion du fonctionnement de plus grande qualité.

Toutefois, quel que soit le choix qui sera fait en 2026 à ce sujet, la commune n'échappera pas à l'obligation de réaliser les travaux qui ont été décelés par le schéma directeur. Les premières actions ont été engagées en 2025.

Pascal Grappe

PROJET PHOTOVOLTAÏQUE

UN PROJET AMBITIEUX POUR NOTRE COMMUNE

Dans le cadre de la transition énergétique, notre commune développe un projet ambitieux : la création d'un champ photovoltaïque sur 3 hectares, sur un terrain communal qui abritait autrefois une décharge. Ce projet contribuera à la production d'énergie renouvelable tout en valorisant un site délaissé.

Pour porter ce projet d'envergure, nous avons fait appel à la SEM EnR Citoyenne du Jura, structure publique dédiée au développement des énergies renouvelables sur notre territoire. Cette collaboration garantit une approche locale et citoyenne du développement énergétique.

Les études environnementales : des adaptations nécessaires.

Après les premières études de faisabilité qui ont confirmé le potentiel du site, des études environnementales approfondies ont été menées sur une année complète. Ces investigations ont révélé la nécessité d'adapter le projet pour préserver en partie une zone humide : soit en réduisant la superficie du champ photovoltaïque, soit en mettant en place des mesures de compensation environnementale.

Ces contraintes font actuellement l'objet d'études complémentaires pour s'assurer définitivement de la faisabilité et de la rentabilité du projet dans sa version adaptée.

La création de la société de projet.

Conformément à la convention validée lors du conseil municipal du 31 mars 2023, nous avons constitué la société de projet sous forme de Société par Actions Simplifiée (SAS). Cette structure aura pour objet exclusif la production d'électricité d'origine renouvelable et détiendra tous les droits et autorisations nécessaires au projet.

La répartition du capital reflète notre partenariat équilibré :

- SEM EnR Citoyenne du Jura : 70%
- Commune de Commenailles : 30%

La société sera dotée d'un capital social de 1 000 euros entièrement libéré lors de l'immatriculation. Un pacte d'associés garantit à la commune un contrôle étroit sur la gouvernance du projet, préservant ainsi l'intérêt public.

Un projet qui avance sereinement .

Bien que le développement soit progressif, chaque étape est franchie avec soin. Ce projet représente un investissement durable pour notre territoire, alliant production d'énergie propre, valorisation foncière et retombées économiques locales.

Cette initiative ancre la transition énergétique et la valorisation foncière d'un ancien site de décharge en outil de production d'énergie verte au service de notre communauté.

Jean-Louis Maitre

Forêt communale

Tempête du 20 juillet 2025 : Un bilan modéré

La tempête du 20 juillet 2025 a laissé des traces dans notre forêt communale.

Plusieurs zones ont subi des dégâts, deux types d'impact ont été identifiés :

• Une zone (entre « la Piotière / les 4 chemins) a été fortement touchée, où une proportion importante d'arbres a été cassée ou déracinée.

• Des chablis et volis (branches ou cimes arrachées) éparpillés un peu partout sur le reste du massif, rendant certains chemins dangereux.

Les parcelles les plus touchées (comme la 45_1_2_3_4_5_13) ont été traitées en priorité cet été pour récupérer le bois avant qu'il ne se dégrade.

Comment valoriser au mieux ces arbres abîmés ?

Les grumes (troncs) des zones les plus touchées ont été martelées et vendues à la place d'une partie des coupes prévues initialement.

Pendant l'hiver 2025-2026 : Les autres zones sinistrées seront martelées pour être exploitées et vendues dans l'année 2026.

Pour le bois de chauffage : Comme chaque année, les affouagistes auront un lot d'affouage (30 stères max).

Bien que les exploitants forestiers n'aient pas prévu ce surplus de travail et grâce à la réactivité de notre technicienne forestière, Nina Guichard, tout a été fait pour limiter les pertes.

Danger : la forêt reste risquée !

Même si les équipes travaillent pour sécuriser les lieux, le risque de chute de branches ou d'arbres reste élevé pendant plusieurs mois.

Pour votre sécurité, la commune déconseille fortement de pénétrer en forêt pendant au moins un an.

• Pourquoi ? Parce qu'un arbre ou une branche peuvent tomber sans prévenir, même par temps calme.

• Conséquence : En cas d'accident, les assurances pourraient ne pas couvrir les dommages si l'avis de danger n'a pas été respecté.

Restez vigilants ! En attendant, évitez la forêt et partagez cette info à vos proches !

Notre forêt a besoin de temps pour se relever. Merci de votre compréhension et de votre vigilance !

Nina Guichard et Raphaël Gautheron

Forêt communale

APRÈS LA TEMPÊTE, UNE GESTION ADAPTÉE POUR PRÉSERVER NOTRE PATRIMOINE

Le 20 juillet dernier, une tempête d'une violence exceptionnelle a frappé notre commune, laissant derrière elle des dégâts considérables, notamment dans notre forêt. Chablis (arbres déracinés ou brisés) et volis (branches cassées éparpillées) ont modifié le paysage.

La violence des vents a principalement touché les grands arbres avec une forte prise au vent (houppier de taille considérable comme les chênes).

Face à l'ampleur des dégâts, il a fallu adapter le plan de gestion forestière pour :

• Limiter les pertes économiques (bois d'œuvre endommagé).

• Assurer une donation d'affouage.

• Sécuriser les zones accessibles au public.

Nina Guichard, notre agente ONF, a joué un rôle clé dans cette réorganisation, permettant une intervention rapide et coordonnée pour sauver ce qui pouvait l'être. Sans cette réactivité, les dégâts auraient pu s'aggraver, avec des conséquences sur la gestion de la forêt.

Deux phases d'intervention pour une forêt plus résiliente :

Phase 1 (2025) : Urgence et sécurisation (parcelles 45.r / 1.af / 2.af / 3.af / 4.af)

• Martelage (sélection des arbres à exploiter) > Terminé.

• Exploitation (abattage et débardage) > Terminé.

• Vente du bois > 12/11/25 et 27/01/26 (les recettes seront réinvesties pour partie dans les travaux forestiers).

Phase 2 (2025-2026) : Restauration progressive des zones moins endommagées :

• Martelage > Programmé cet hiver.

• Exploitation et vente > Programmée en 2026 dès que possible en respectant les possibilités forestières.

Affouage : ce qui change pour les ayants droit.

La tempête a modifié ce qui devait être distribué initialement aux affouagistes.

Voici ce qu'il faut savoir :

• La nature des produits est différente, ce sont principalement des branchages de chênes cassés et des houppiers (parties supérieures des arbres).

• Les zones ne sont pas condensées mais au contraire plutôt éparpillées.

• Localisation : Parcelles 1.af / 2.p / 3.af / 4.af.

Affouagistes attention aux dangers !

La plupart des arbres instables ou partiellement cassés sont marqués d'un triangle rouge avec un point d'exclamation. Interdiction formelle de les toucher ou de s'en approcher.

A savoir que d'autres arbres peuvent être dangereux sans pour autant être signalés !

(Au vu de la rapidité d'intervention il est certain que des oublis ont eu lieu.) Accès autorisé sous réserve du respect des règles de sécurité (équipement obligatoire : casque, gants, chaussures de sécurité).

«L'affouage reste un droit précieux, mais cette année, la prudence est plus que jamais de mise.» – Extrait du règlement communal d'affouage.

Règles et bonnes pratiques

Pour préserver la forêt et assurer votre sécurité, voici les consignes à suivre.

Pour les promeneurs :

• Évitez la pénétration en forêt, restez sur les chemins empierrés.

• N'allez pas en forêt par temps pluvieux ou venteux.

Pour les affouagistes :

• Respectez les dates et zones autorisées (consultez le panneau d'affichage en mairie).

• Utilisez un équipement adapté (casque, pantalon, chaussures de sécurité).

• Ne touchez jamais aux arbres marqués d'un triangle (même s'ils semblent accessibles).

Besoin d'informations ?

• Contactez Nina Guichard (ONF) ou le secrétariat de la mairie.

• Consultez le règlement d'affouage (disponible en mairie et sur le site de la commune).

Vers une forêt plus résistante.

Cette tempête nous rappelle la fragilité des écosystèmes forestiers, mais aussi leur capacité à se régénérer avec une gestion adaptée. Les prochaines années seront consacrées à :

• Planifier des coupes sanitaires pour éliminer les arbres fragilisés.

• Favoriser la diversification des essences (Mixité des essences).

• Assurer un renouvellement forestier dans les parcelles à régénérer.

• Sensibiliser le public à la préservation de ce patrimoine commun.

Ensemble, protégeons notre forêt pour les générations futures.

Nina Guichard et Raphaël Gautheron

Plan Communal de Sauvegarde à l'épreuve de la tempête du 20 juillet 2025

Le 20 juillet dernier, notre commune a été durement éprouvée par une tempête d'une rare intensité.

Si, heureusement, aucun blessé n'est à déplorer, les dégâts matériels ont été considérables : arbres déracinés, forêts ravagées, habitations endommagées, difficultés de téléphonie, d'accès aux routes et coupures prolongées d'électricité (jusqu'à quatre jours dans certains quartiers). Face à cette situation exceptionnelle, c'est avant tout votre solidarité qui a fait la différence. Un grand merci à tous ceux qui, équipés de tronçonneuses ou simplement de leur bonne volonté, ont spontanément prêté main-forte à leurs voisins.

Cette crise a aussi été l'occasion de mettre en œuvre, pour la première fois en conditions réelles, notre Plan Communal de Sauvegarde (PCS). En l'absence du maire, la mobilisation immédiate des adjoints, de notre agent municipal Bernard Bonin, des bénévoles et des pompiers a permis une réaction rapide et organisée. Les référents de quartier, désignés dans le cadre du PCS, ont joué un rôle déterminant en maintenant le lien entre la mairie et les habitants, prouvant toute l'utilité de ce dispositif.

Pour autant, cet épisode nous a révélé des axes d'amélioration essentiels, que nous avons identifiés lors du débriefing avec l'ensemble des acteurs mobilisés. Parmi eux :

Renforcer la coordination entre les services de secours et la commune, notamment en cas de rupture simultanée des réseaux électriques et téléphoniques.

Clarifier le rôle des référents de quartier, améliorer la préparation logistique, affiner l'identification des personnes fragiles et des points de rassemblement, structurer le suivi des actions

Cette tempête restera dans nos mémoires comme un défi collectif relevé avec cœur et détermination. Elle nous rappelle aussi que le PCS, bien qu'imparfait, est un outil précieux pour agir efficacement en cas de crise. Les enseignements tirés de cette expérience nous permettront d'affiner encore ce dispositif, afin de mieux vous protéger à l'avenir.

Nous rappelons qu'il est essentiel que les personnes fragiles ou ayant des traitements dépendant d'alimentation électrique ou de signal téléphonique viennent se signaler en mairie.

À toutes et à tous, merci pour votre engagement. C'est ensemble que nous rendrons notre commune toujours plus résiliente.

Jean-Louis Maitre

Solidarité et vigilance

COMMENAILLES FACE AUX RISQUES

Se sentir en sécurité constitue un élément essentiel de notre bien -être. C'est pourquoi une attention particulière est portée sur trois dossiers qui relèvent de cette thématique.

La sécurité civile

Elle permet d'évaluer les risques prévisibles sur la commune, et prévoit les moyens de prévention et de secours grâce à deux documents :

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui recense tous les moyens communaux et privés, humains et matériels, pouvant être sollicités en cas de besoin

Le Document d'Information Communal sur les RIsques Majeurs (DICRIM) qui a été distribué l'année dernière à l'ensemble des habitants.

Ces deux documents sont consultables sur le site de la commune commenailles.fr, l'application smartphone Intra Muros et en mairie.

La sécurité incendie

En lien avec le service d'incendie et de secours, et avec le soutien du SIDEC, une évaluation de la couverture incendie a été réalisée sur l'ensemble du bourg-centre et des hameaux. Compte tenu d'une pression souvent limite, voire insuffisante, dans le réseau de distribution d'eau, des carences sont apparues au niveau de certains poteaux d'incendie.

La réflexion se poursuit entre tous les acteurs concernés, y compris la SOGEDO, pour arriver à la rédaction du Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie. Un échéancier de financement sera ensuite mis en place pour programmer les aménagements nécessaires (réserves d'eau, citernes...). Le coût attendu extrêmement élevé nécessitera d'étaler la dépense sur plusieurs années. Nous espérons que les subventions annoncées permettront de réduire en partie le coût.

La sécurité routière

L'entrée dans le bourg depuis Bletterans a été aménagée pendant l'été 2025 avec la mise en place d'un cheminement piétonnier depuis les lotissements jusqu'au centre-bourg. Cela a permis une sécurisation importante des déplacements à pied, et un ralentissement du flux automobile, grâce à une chaussée plus étroite.

Mireille Prost

Municipalité

L'APÉRO DES BÉNÉVOLES

De nombreuses personnes étaient réunies vendredi 25 juillet pour le premier apéro des bénévoles à l'invitation de la municipalité. Jean-Louis Maitre, Maire et Jean-Philippe Clerc, 1er adjoint, ont tenu à les réunir et à les remercier pour leur contribution active et leur engagement bénévole au service du bien vivre dans notre commune : par exemple en proposant des brioches au profit de l'APEI, en participant au fleurissement qui embellit le village, au nettoyage de printemps, en distribuant les colis de Noël à nos seniors, en confectionnant des sacs pour ces mêmes colis, en aidant à tenir propre la bouète à beilli, ce lieu social et solidaire de don d'objets, en gérant la sonorisation de nos commémorations, en marquant le bois pour l'affouage, en tant qu'assesseur pour tenir nos bureaux de vote, en tant que membre du conseil municipal jeunes, en s'engageant dans le Plan Communal de Sauvegarde (PCS), en participant activement à l'une des 13 associations du village, ou encore en donnant la main pour la fête patronale ou les Commenaill'ries, en lien avec le comité des fêtes partenaire de cette soirée aux côtés de la municipalité.

Cette soirée s'est voulue un moment de reconnaissance, mais aussi de convivialité. De l'avis de tous, elle pourrait avoir initié une tradition qui permettra chaque année de se retrouver pour célébrer l'engagement de chacun.

Jean-Philippe Clerc

Nettoyage de printemps

UNE MATINÉE UTILE ET CONVIVIALE

C'est une vingtaine de bénévoles motivés qui se sont retrouvés dans le hall de la salle des fêtes pour la traditionnelle opération de nettoyage de printemps. Autour d'un café d'accueil, les consignes ont été données et les équipes formées pour sillonner les huit circuits définis à travers le village.

Armés de gants et de sacs, les participants ont ramassé les déchets épars, rendant nos chemins et espaces publics plus propres. La récolte, bien que conséquente, s'avère moins importante qu'en 2024, signe, nous l'espérons, d'une prise de conscience collective croissante. À leur retour, les bénévoles avaient tout préparé pour faciliter le travail des employés municipaux, chargés d'évacuer les tas de déchets vers les points de collecte appropriés.

La matinée s'est conclue autour d'un verre de l'amitié, offrant à chacun l'occasion d'échanger et de découvrir l'exposition sur le frelon asiatique et les moyens de lutte contre ce nuisible. Pour remercier les familles participantes, la municipalité a offert à chacune un piège à frelons, renforçant ainsi l'engagement de tous dans la protection de notre environnement.

Un grand merci à tous les bénévoles pour leur implication et leur bonne humeur ! Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition, encore plus nombreuse et efficace pour préserver la beauté et la propreté de notre village.

Amandine Imbert

UN VILLAGE TOUT EN COULEUR

Quel plaisir cette année encore de découvrir notre beau village paré de mille couleurs. Les fleurs (Roses d'Inde, Bégonias, Ipomées, Coréopsis, Lantana et autres) permettent d'embellir et de procurer joie et gaieté. Nos jardinières sont ornées à chaque saison pour le plaisir des yeux. Les 250 plants sont repiqués, soignés, dorlotés par toute une équipe de bénévoles sans qui rien ne serait possible. Ils sont là tout au long de la floraison pour arroser, désherber dans une ambiance amicale et pour faire front aux dégradations et incivilités de quelques personnes malveillantes. Merci à eux.

Colette ROY – Daniel AUCLAIR

Les Rendez-vous à la Terre

UNE FÊTE POUR CULTIVER L'AVENIR ENSEMBLE

Qu'est-ce que les Rendez-vous à la Terre ?

Les Rendez-vous à la Terre, c'est un événement unique où culture et agriculture se rencontrent pour imaginer ensemble l'avenir de notre territoire. Chaque année, un village différent de Bresse Haute-Seille accueille ce festival festif et convivial, organisé par le collectif du Colombier des Arts et les habitants locaux. Au programme : spectacles, marchés paysans, visites de fermes, expositions, musique, repas partagés et rencontres. L'objectif ? Créer du lien, réfléchir à une alimentation locale et durable, et célébrer la richesse de notre territoire, le tout dans la joie et la bonne humeur !

Commenailles, à nous de jouer en 2026 !

En 2026, c'est notre village, Commenailles, qui aura l'honneur d'accueillir cette belle aventure. Après le succès des éditions précédentes à Montain, Vincent-Froideville, Chapelle-Voland et Passenans, c'est à nous de faire vivre cet événement à notre image. Que vous soyez agriculteur, commerçant, membre d'une association, bénévole ou simplement curieux, votre participation est précieuse. Les Rendez-vous à la Terre, c'est l'occasion de se retrouver, d'échanger, d'apprendre et de s'amuser, tout en contribuant à un projet qui a du sens pour notre commune et notre environnement.

Participer aux Rendez-vous à la Terre c'est :

• Créer du lien en rencontrant vos voisins, les agriculteurs, les artistes et les acteurs locaux autour de projets communs.

• Agir pour notre territoire en réfléchissant ensemble à une alimentation plus locale, plus durable et plus solidaire.

• Vivre une expérience unique au travers de spectacles, ateliers, dégustations... Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges !

• Faire rayonner Commenailles en montrant la vitalité et la créativité de notre village.

La première réunion de préparation à eu lieu le 12 novembre pour lancer officiellement la réflexion suivie d'une seconde le 8 décembre. Mais d'autres vont venir tout au long de l'année. Alors que vous ayez des idées, du temps ou simplement l'envie de découvrir le projet, votre présence est la bienvenue. Plus nous serons nombreux, plus cet événement sera riche et représentatif de notre commune.

Restez à l'écoute pour connaître la date de la prochaine réunion et venez nombreux pour faire de cette édition 2026 un moment inoubliable pour Commenailles !

« Ensemble, semons les graines d'un territoire vivant et solidaire ! »

Jean-Louis Maitre

DES ANIMATIONS SUR LE CITY STADE !

En avril, le city stade s'est animé avec le basket. Matthithia, 19 ans, a coaché bénévolement pendant 3 après-midi de nombreux jeunes de 7 à 18 ans, majoritairement habitants du village. Ces animations gratuites et ouvertes à tous, organisées par la municipalité n'auraient pas pu avoir lieu sans l'aide de ce jeune coach passionné de basket, habitant de Commenailles. Merci à lui, pour son temps, sa gentillesse et son professionnalisme. Ces 3 jours consacrés au basket ont permis de faire découvrir ce sport tout en développant ce lien social si important dans le village. C'est un autre bénévole, Loïc Maréchal, qui de juin à août, a proposé 6 séances d'intiation au badminton Merci à Loïc pour son temps et le partage de ses compétences, et bravo aux participants très motivés !

JP Clerc

BRUNO GUICHARD

Un serviteur dévoué de la République

Notre commune a perdu cette année un véritable serviteur de la chose publique, un homme engagé, déterminé, chaleureux et honnête, qui aura marqué durablement notre territoire.

Chaque Commenaillaise et Commenaillais garde en mémoire de nombreux souvenirs de cet homme fidèle à son idéal humaniste et républicain, charismatique, toujours souriant, qui avait à cœur d'assurer une grande convivialité dans toutes les manifestations et de favoriser le dialogue dans un respect mutuel.

Élu pendant 31 ans, il a débuté sa carrière municipale en 1985 comme conseiller municipal jusqu'en 2020 puis comme adjoint au maire de 2008 à 2020, il a également été conseiller départemental de 2001 à 2008 et vice-président de Communauté de Communes.

Dans tous ses mandats, il a fait preuve d'une remarquable constance par sa présence assidue et son investissement exemplaire, toujours empreint d'un esprit de tolérance, de bienveillance et d'humanisme.

Il a durablement marqué la commune par ses idées visionnaires : développer les écoles par des regroupements, faire entrer la culture dans les communes rurales, aménager les espaces pour les rendre plus conviviaux,telles étaient ses priorités.

Il a toujours eu à cœur de mettre en valeur le patrimoine du village, s'appuyant sur l'histoire, la mémoire des lieux et les traditions pour porter l'action municipale.

Fervent défenseur de l'intercommunalité, de la mutualisation et de la solidarité, il œuvrait pour préserver et offrir aux habitants des services de qualité. Longtemps administrateur au CPIE de la Bresse du Jura, il exprimait son souci pour l'écologie et son importance dans un monde en mutation.

L'engagement de Bruno Guichard pour l'intérêt général et le bien commun nous rappelle que l'action d'élu local, proche du terrain et attaché à des réalisations concrètes, doit nous inciter à être des contributeurs de la vie communale.

En ces temps troublés, son souvenir nous guide sur le chemin du bien commun et nous encourage à faire honneur à l'héritage de ceux qui ont donné de leur temps et de leur passion pour notre commune, pour la République et pour la France.

Jean-Louis Maitre

Notre Doyenne Andrée Chaloyard a fêté ses 105 ans

Andrée Chaloyard, dite Dédée, née le 2 août 1920, est arrivée dans la commune à l'âge de deux ans. Cette habitante emblématique a traversé plus d'un siècle d'histoire faisant d'elle un témoin privilégié des transformations de son village et de la région. Depuis 103 ans, elle fait partie intégrante du paysage de Commenailles, ce village où elle a vu défiler les générations et les époques et où elle continue de vivre dans sa maison de manière indépendante.

Pour marquer cette occasion exceptionnelle, monsieur le Maire et Jean Philippe Clerc, premier adjoint, ont rendu une visite officielle à la doyenne. Ils lui ont remis une composition florale, témoignage de la reconnaissance de toute la commune, en présence de ses trois nièces, venues spécialement partager ce moment unique avec leur tante.

Cette présence familiale ajoutait une dimension intime et touchante à cette célébration, rappelant l'importance des liens familiaux qui se perpétuent à travers les générations. La municipalité et l'ensemble des habitants de Commenailles lui adressent leurs plus chaleureuses félicitations et lui souhaitent encore de nombreuses années de bonheur et de santé dans sa chère commune.

Jean-Louis Maitre

Bernard, 21 ans au service de la commune

Arrivé en 2004 comme stagiaire, Bernard Bonin est devenu un personnage incontournable de la commune. Malgré des épreuves de santé, qui l'obligèrent à passer par un mi-temps thérapeutique avant de revenir à temps plein, il a toujours repris son poste avec détermination. Polyvalent, il maîtrise engins, entretien des espaces, réparation de matériel, élagage et même gestion des urgences (neige, chutes d'arbres, incendies).

Véritable « couteau suisse », Bernard a travaillé aux côtés de quatre collègues. Toujours disponible, même en congés, avec toujours cette capacité d'adaptation aux évènements.

Son professionnalisme et sa réactivité évitent à la commune des dépenses coûteuses. C'est un agent précieux, reconnu par les habitants, malgré les critiques inévitables. Merci Bernard pour ces 21 années passées au service de la commune !

Jean-Louis Maitre

Médaillés du travail

Lors de la remise des médailles du travail à le Tuilerie Edilians, trois salariés, habitants de Commenailles ont été honorés :

Olivier Pernot, Christian Turin, Sébastien Gautheron.

Jean-Louis Maitre

Médiathèque de Commenailles

En 2025, la médiathèque Bresse Haute Seille s'est dotée d'un nouveau site internet pour vous proposer toujours plus de contenus et de services.
Pour le site de Commenailles, « Les Nuits de la lecture » ont ouvert la saison : salariés et bénévoles de la médiathèque ont lu une joyeuse sélection de textes sur le patrimoine local. L'aventure s'est prolongée avec une formation "lecture à voix haute". L'équipe propose désormais des lectures "hors les murs" dans des établissements pour séniors.
L'Association Bressane Culturelle a organisé deux très belles expositions : la peinture hyper-réaliste d'Elodie Gaelle Bégard et les gouaches poétiques de Tatiana Simmen. Fin 2025, l'exposition "Sur les chemins du Pop-up», en partenariat avec le Fablab Bresse du Jura, aura fait entrer petits et grands dans le monde magique des livres en trois dimensions.
Des ateliers, des expositions, des animations culturelles vous attendent pour 2026. Soyez les bienvenus à la médiathèque !

Site de Commenailles
90 rue Madeleine Vionnet
Mercredi 10-12h / 14h-18h
Vendredi 14h-18h
Samedi 10h-12h

Amandine Bargeot

Fablab

C'EST AUSSI DES SERVICES À LA POPULATION

Une aide pour utiliser votre ordinateur, votre smartphone, tablette, surfer sur Internet, vous protéger des attaques informatiques, vous sensibiliser à la cybersécurité...
Un soutien pour les responsables et bénévoles associatifs : vous pouvez être aidé pour la conception d'un logo, d'un flyer, pour créer votre site web, pour l'utilisation d'Intramuros. Le fablab est labellisé "Guid'Asso Accompagnement Spécialiste Numérique"
Pour vos démarches en ligne: le fablab est habilité "Aidant Connect", cela signifie qu'une personne peut vous accompagner sur différentes démarches administratives personnelles, en collaboration avec les maisons france services dont c'est la mission principale.
Réparer avec vous vos appareils cassés ou en panne : chaque mois le fablab ouvre un repair café qui permet à chacun d'apporter des objets défectueux et tenter de leur redonner une seconde vie.
Un lieu pour venir fabriquer, imaginer, créer presque tout avec les machines disponibles (imprimantes 3D, découpe laser, ordinateurs, machines à coudre, machines de sublimation etc).
L'association rend accessible au plus grand nombre les actions de médiation et de fabrication numérique en ruralité.
Porté avant tout par des bénévoles, le fablab a aussi créé 3 emplois à Commenailles, ce qui permet d'avoir un large créneau d'ouverture du lundi au samedi (fermeture le vendredi). Ces emplois, importants pour offrir des services à la population, sont financés par des aides publiques (subventions) principalement nationales et régionales.

Jean-Philippe Clerc

MUTUELLE INTERCOMMUNALE

Ensemble, favorisons l'accès aux soins. Une Mutuelle Intercommunale est proposée aux habitants de Bresse Haute Seille, en partenariat avec LA MUTUELLE FAMILIALE.
Elle permet aux administrés du territoire de bénéficier d'un tarif attractif négocié collectivement offrant ainsi un rapport qualité/prix intéressant.

Pour y adhérer, une seule condition :

résider sur le territoire de Bresse Haute Seille. Aucune sélection à l'entrée. Pas de questionnaire médical, il n'y a pas de limite d'âge, pas de conditions de ressources requises, et aucun délai de carence.
Qui peut en bénéficier ?
• Tous les habitants : jeunes, familles, retraités, personnes en précarité, etc.
• Les commerçants, artisans, agriculteurs ou professions libérales installés sur la Communauté de Communes.
Des permanences auront lieu à partir de début novembre à Hauteroche (La Carriade) et à Sellières (France Services). Dates et heures à retrouver dans le calendrier.

Mathieu Rochet

Qui contacter ?
La Mutuelle Familiale 03 84 24 32 27 / bresse-hauteseille@mutuelle-familiale.fr
4 Rue Rouget de Lisle, 39000 Lons-le-Saunier

Les Préventives :

UN PROJET INTERCOMMUNAL EN FAVEUR DE LA PRÉVENTION SANTÉ

La Communauté de Communes Bresse Haute Seille a déployé un projet d'envergure intercommunale, avec le soutien de la MSA et de la CAF : Différentes actions sont mises en œuvre dans le but d'informer la population sur la santé, sa prévention, et en particulier sur le sujet des addictions.
Formations à destination des professionnels, cafés-rencontres pour les parents, ateliers et animations pour les jeunes : l'ambition de la collectivité est d'apporter des clés à l'ensemble des habitants pour contribuer à l'amélioration des conditions de vie sur le territoire. La médiathèque de Commenailles est un lieu support qui accueille plusieurs des actions de ce projet.

Mathieu Rochet

LE TRANSPORT D'UTILITÉ SOCIALE

Service de transport d'utilité sociale : ouverture depuis le 1er octobre sur la Communauté de Communes de Bresse Haute Seille !
Ce service est coordonné par l'association AIR (de Lons-le-Saunier). Il est effectué par des bénévoles indemnisés, à destination de toutes les personnes en difficulté de mobilité. Il peut permettre de se rendre à un rendez-vous médical, faire des courses, aller voir des proches, aller à son activité préférée... Les trajets doivent s'effectuer au sein de la Communauté de Communes ou bien en direction de la communauté d'agglomération d'ECLA (Lons-le-Saunier).
N'hésitez pas à les contacter si vous avez des questions ou si vous souhaitez devenir bénévole!

Mathieu Rochet

Réservation :
48h à l'avance.
Standard ouvert les lundis, mercredis, vendredis de 9h à 13h.
03-84-43-22-80
Tarifs :
De 4 à 12 €, selon les kilomètres parcourus.
Service accessible aux personnes à mobilité réduite.

Un après-midi où les générations se rencontrent

QUAND LE JEU ET LA GOURMANDISE CRÉENT DU LIEN

À l'ère où les écrans occupent une place grandissante dans nos vies, où les rythmes effrénés éloignent parfois les voisins, une question se pose : comment recréer du lien entre les générations, tout en s'amusant ?

Depuis quelques années déjà la réponse a pris la forme d'un après-midi intergénérationnel, où jeunes et moins jeunes partagent bien plus que des parties de loto... Une expérience à la fois humble et puissante, qui rappelle que la convivialité n'a pas d'âge.

L'aventure a commencé par un flyer glissé dans chaque boîte aux lettres, une information relayée par les écoles.

Un covoiturage solidaire a été organisé pour permettre aux personnes à mobilité réduite de participer sans souci.

Chacun a apporté ses jeux préférés, transformant la salle des fêtes en un terrain de rencontres ludiques.

Après les présentations, les tables se sont naturellement formées, mêlant mémoire, stratégie et fous rires dans une ambiance chaleureuse, où les différences d'âge se sont effacées au profit d'une seule règle : s'amuser ensemble.

Vint ensuite la dégustation gourmande des gâteaux maison, fruits du travail des membres du CCAS et des partcipants... et le chocolat chaud de Nadine, devenu en un après-midi une institution locale (et une raison de revenir).

Pour clore cette journée en beauté, trois parties de loto ont été organisées. Les cartes étaient tirées, les numéros annoncés et les cris de joie unissaient petits et grands pour gagner des lots symboliques, mais surtout des sourires. Les sacs en tissu contenant les lots ont été fabriqués bénévolement par les couturières du fablab.

Un tel après-midi ne serait pas possible sans les membres de la municipalité présents, qui ont soutenu l'initiative et participé avec enthousiasme, les bénévoles du CCAS, piliers de l'organisation, pour leur délicieuse contribution culinaire et leur énergie sans faille, Nadine, pour son chocolat chaud légendaire (la recette reste un mystère, mais son effet réchauffant est indéniable), et tous les participants pour avoir osé venir, jouer et rire ensemble.

Les membres du CCAS

Un après-midi festif et gourmand pour nos aînés !

Comme chaque année au mois d'avril, le rendez-vous tant attendu des aînés de la commune a de nouveau réuni environ 35 personnes pour partager un moment de convivialité, de rires et de souvenirs autour d'une animation et d'un goûter dans un climat festif et chaleureux.

Cette année, l'ambiance était plus que jamais au rendez-vous grâce à la présence d'un DJ qui a su faire danser et chanter les participants. Les airs d'hier et d'aujourd'hui ont résonné, rappelant à chacun des mélodies bien connues, parfois reprises en chœur par l'assemblée.

Certains n'ont pas résisté à l'envie de se lever pour danser, au grand plaisir de tous !

Après ces moments musicaux, place au traditionnel goûter, toujours aussi apprécié. Cette année, les membres du CCAS avaient préparé avec soin de délicieux beignets, des gaufres dorées et une salade de fruits frais, le tout accompagné de boissons locales. Un régal pour les papilles et une belle occasion de partager des recettes et des astuces culinaires.

Pendant que les gourmandises étaient dégustées, les conversations allaient bon train.

Les souvenirs d'antan, les anecdotes et les fous rires ont rythmé cet après-midi, créant une atmosphère chaleureuse et complice.

Un moment de partage à renouveler ?

Cet après-midi récréatif a une fois de plus prouvé que la joie de se retrouver, de partager et de rire ensemble n'a pas d'âge. Merci à tous les participants pour leur bonne humeur, à l'équipe du CCAS pour leur engagement, et à notre DJ pour cette ambiance musicale qui a mis tout le monde en mouvement. Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures et de nouveaux souvenirs à créer ensemble !

Les membres du CCAS

La Carte Avantages Jeunes 2025

Un passeport vers la culture et les loisirs

Une initiative portée par le CCAS et la Mairie

Cette action s'inscrit dans la politique jeunesse de Commenailles, qui vise à rendre la culture et les loisirs accessibles à tous, soutenir les familles avec des aides concrètes, créer du lien entre les générations, comme en témoigne la présence des bénévoles du CCAS.

55 cartes distribuées le jour même sur les 75 demandées, des sourires partagés et des économies à la clé !

Vendredi 5 septembre 2025, le parvis de la mairie s'est transformé en un lieu de rencontre chaleureux, où M. le Maire et les bénévoles du CCAS ont remis les Cartes Avantages Jeunes aux familles. Comme chaque année, cette distribution s'est accompagnée d'un verre de l'amitié et de gourmandises,

Comment en profiter pleinement ?

En s'inscrivant en mairie dès que les inscriptions sont ouvertes.

L'offre du CCAS de Commenailles est destinée aux 6-20 ans domiciliés dans la commune. Le tout pour seulement 3 € – un tarif rendu possible grâce à la participation du CCAS, qui prend en charge 7 € par carte pour chaque jeune éligible.

Pourquoi cette carte est-elle si précieuse ?

Parce qu'elle offre :

• Un accès gratuit aux médiathèques de la Communauté de Communes – des milliers de livres, films et ressources à portée de main.

• Des réductions exclusives pour des ateliers créatifs au FabLab – idéales pour les passionnés de technologie et de bricolage.

• Des avantages dans de nombreux commerces et activités locales (cinéma, sport, sorties...).

Parole d'un parent présent lors de la distribution : c'est un investissement pour nos enfants : leur offrir des opportunités sans grever le budget familial.

Jean-Louis Maitre

L'Opération Brioches 2025

Une Semaine de Solidarité au Service de l'APEI !

Du 6 au 12 octobre 2025, la municipalité, le CCAS et des bénévoles de notre village se sont mobilisés pour une cause qui nous tient à cœur : l'Opération Brioches au profit de l'APEI.

Une opération 100 % réussie : chiffres et impacts concrets

• 245 brioches vendues (soit 1 470 € collectés au prix de 6 € l'unité) grâce à votre générosité.

• Du matériel neuf pour l'ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail), améliorant les conditions de travail des adultes accompagnés.

• Un moment magique pour les enfants de l'IME : grâce à vos dons, ils ont pu assister au départ du Vendée Globe, une expérience inoubliable.

• Le foyer de la Tillette bénéficie aussi de ces fonds pour des activités et équipements adaptés.

Chaque brioche achetée = un sourire de plus, un projet de plus réalisé.

• Une mobilisation collective : merci aux bénévoles et à la commune ! Cette réussite est la vôtre.

• Merci aux nouveaux bénévoles, qui ont rejoint l'équipe avec enthousiasme.

Un grand bravo à tous ceux qui ont donné de leur temps, leur énergie et leur bonne humeur ! Sans vous, rien ne serait possible.

Et si l'an prochain c'était vous ?

L'Opération Brioches, c'est avant tout une aventure humaine. Que vous ayez 2 heures ou 2 jours à consacrer, votre aide est précieuse pour la distribution des brioches (en équipe, avec des parcours optimisés), pour la logistique (préparation des commandes) ou tout autre besoin.

Vous souhaitez rejoindre l'équipe ? Contactez la mairie dès maintenant.

Nadine Compagnon

Les colis de Noël

UNE BELLE TRADITION DU VILLAGE

Chaque fin d'année, la distribution des colis de Noël pour nos aînés de plus de 75 ans est un moment attendu, aussi bien par ceux qui les reçoivent que par ceux qui les préparent.

Cette belle tradition, bien ancrée dans la vie du village, a encore une fois fait des heureux !

Les membres du CCAS ont mis tout leur cœur dans la préparation de ces paniers gourmands, avec deux envies : faire plaisir et mettre à l'honneur les produits de nos producteurs locaux.

Pari réussi !

Cette année, les saveurs venaient notamment de la ferme du Champ du Chêne à Froideville (Adrien Jalley), des Reines de Trèfles à Commenailles (Romain Zanchi), d'Élan Jardin à Nance, ainsi que de la Tuile Gourmande et la Boucherie Thomas, toutes deux de Commenailles. De quoi offrir un peu de notre terroir dans chaque panier. Une partie des sacs ont été décorés avec soin par les enfants de l'accueil du périscolaire, la distribution, assurée par les membres du conseil municipal, du CCAS, les jeunes conseillers et quelques enfants du village, a été l'occasion de belles rencontres entre générations. Ces échanges, souvent trop courts, réchauffent les cœurs et rappellent combien il est bon de se retrouver, simplement, autour d'un sourire et d'un petit mot. Une belle façon de clore l'année, dans l'esprit de partage et de convivialité qui fait la richesse de notre commune.

Les membres du CCAS

Intervention ADMR / Mutualité Française

DES ATELIERS POUR TOUS SAVOIR

Depuis de nombreuses années, la municipalité propose des ateliers gratuits à destination des seniors sur des thèmes touchant la santé, le bien-être physique mais aussi psychique, avec notamment deux partenaires : l'ADMR et la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté, avec trois rendez-vous en 2025.

"Atelier Vitalité" en juin avec l'ADMR (ateliers "Bonjour")

Basées sur le partage d'expérience des participants, les 6 séances ont abordé l'ensemble des thématiques de santé (sommeil, mémoire, nutrition, etc.) C'est un atelier qui permet de s'initier à un parcours global de prévention santé. Les nombreux participants ont apprécié l'ambiance, la convivialité et la bienveillance de l'animatrice qui a été jugée très à l'écoute, ils ont tous pris conscience des conséquences de leurs habitudes sur la santé.

« Du soleil derrière les nuages » en novembre avec la Mutualité Française

Un théâtre débat avec deux comédiens qui jouent des scènes, entrecoupées par des temps de dialogue avec le public. La thématique principale de ce théâtre débat concerne le lien social et aborde la santé, la solitude ou encore les problématiques liées à l'âge.

Un spectacle très apprécié, avec un public réactif qui a permis de riches échanges.

"En voiture je me rassure" en décembre avec l'ADMR

4 ateliers proposés aux seniors pour comprendre les clés d'une conduite efficace au volant, agir et réagir efficacement, savoir gérer les situations de stress et être au top du code de la route !

Jean-Philippe Clerc

SYDOM

L'HEURE DU BILAN

Le dernier bilan annuel du syndicat révèle des progrès encourageants pour améliorer la gestion des déchets, mais rappelle aussi l'importance de la mobilisation de chacun pour atteindre les objectifs fixés. Voici ce qu'il faut retenir :

Des résultats en hausse, mais des marges de progression.

Grâce à la participation active des habitants, le tri des emballages et du verre a connu une légère augmentation en 2024. Plus de 50 % des déchets ménagers sont désormais recyclés dans le Jura, un chiffre en constante progression. La collecte sélective (bacs jaunes, points d'apport volontaire) a permis d'éviter l'enfouissement de plusieurs tonnes de matériaux recyclables. Un effort collectif qui porte ses fruits, mais qui doit encore s'amplifier pour répondre aux enjeux environnementaux.

Les bons gestes à adopter

Le SYDOM souligne que les erreurs de tri restent fréquentes : sacs plastiques dans les bacs jaunes, déchets non recyclables mélangés aux emballages, ou encore verre déposé dans les mauvais conteneurs.

Pour rappel :

• Bac jaune : emballages en plastique, métal, carton (bouteilles, boîtes de conserve, suremballages...).

• Points d'apport volontaire : verre (bouteilles, pots, bocaux).

• Déchetterie : encombrants, déchets verts, gravats, etc.

Un appel à la vigilance

En 2024, plus de 10 % des bacs jaunes étaient mal triés, entraînant des coûts supplémentaires pour la collectivité. Le SYDOM insiste sur l'importance de bien respecter les consignes pour éviter que des tonnes de déchets recyclables ne finissent incinérées ou enfouies. Chaque geste compte : un bac bien trié, c'est moins de gaspillage et plus de ressources préservées !

Et demain ?

le SYDOM prépare déjà de nouvelles actions pour 2026 : renforcement des points de tri, campagnes de sensibilisation, et peut-être l'introduction de nouveaux flux de recyclage.

Ensemble, continuons à trier mieux pour préserver notre environnement ! Pour plus d'informations, consultez le bilan annuel 2024 sur le site du SYDOM ou contactez la mairie.

Jean-Louis Maitre

Incendie de la cabane des jeunes en mai 2025.

Incivilités
ET SI ON CHANGEAIT LES CHOSES ENSEMBLE ?

Qu'est-ce qu'une incivilité ? C'est un comportement qui manque de respect envers les autres ou l'espace commun. Ce n'est pas forcément un délit, mais c'est une attitude qui gâche la vie de tous : saleté, bruit, manque de considération… À Commenailles, comme ailleurs, ces petits (ou grands) manquements se multiplient, et leur impact est bien réel.

Un fléau qui touche tout le monde : à cause de ceux qui cassent le moulin vers la salle de convivialité qui fracassent tout dans la bouète à beilli, mettent le feu à la cabane des jeunes…

Mais, les incivilités prennent bien des formes :

· Dépôts sauvages : déchets abandonnés dans les bois, les fossés, ou même devant la boîte à dons, transformant nos paysages en décharge à ciel ouvert.

· Vitesse excessive : en agglomération, certains conducteurs oublient que la limitation à 50 km/h n'est pas une suggestion, mais une règle de sécurité pour tous.

· Animaux mal gérés : chiens qui divaguent, déjections non ramassées, aboiements intempestifs… La cohabitation avec nos amis à quatre pattes doit rester harmonieuse.

· Bruits intempestifs : tondeuses à 8h le dimanche, musique à fond, travaux tardifs… Le respect des horaires et du voisinage est essentiel.

Parce que ces incivilités pourrissent le quotidien, salissent notre cadre de vie, créent des tensions entre voisins, la commune porte plainte chaque fois que nécessaire, sensibilise dans les bulletins et informations sur le site internet, mais chacun peut contribuer à inverser la tendance par des solutions simples et efficaces :

En respectant les lieux publics : un sac poubelle dans la voiture, un détour par la déchetterie, un geste pour ramasser ce qui traîne… C'est peu, mais ça change tout.

En adaptant sa conduite : en ville, levons le pied. La sécurité de nos enfants et de nos aînés n'a pas de prix.

En gérant ses animaux : tenons nos chiens en laisse, ramassons leurs déjections, et veillons à ce qu'ils ne perturbent pas le voisinage.

En limitant ses nuisances sonores : bricolage et jardinage aux horaires autorisés, musique à volume raisonnable… La tranquillité, c'est aussi une question de savoir-vivre.

Jean-Louis Maitre

ÉLECTIONS MUNICIPALES des 15 et 22 mars 2026
MODE D'EMPLOI

En application de la loi du 21 mai 2025, les prochaines élections municipales marquent un changement majeur avec le scrutin de liste paritaire qui devient la règle pour les communes de moins de 1 000 habitants.
L'objectif est de :
• Favoriser la parité : aujourd'hui, les femmes représentent seulement 37,6 % des élus dans les communes de moins de 1 000 habitants,
• Harmoniser les règles électorales entre toutes les communes,
• Répondre à la crise de l'engagement, qui concerne particulièrement les communes rurales, en favorisant la cohésion des équipes municipales.

Je veux être candidat :

Pour être éligible en qualité de conseiller municipal, cinq conditions doivent être réunies :
• Être français ou ressortissant de l'Union européenne ;
• Avoir 18 ans révolus au jour du scrutin ;
• Avoir satisfait aux obligations militaires ;
• Être électeur de la commune ou être inscrit au rôle des contributions directes de la commune
• Être candidat dans une seule circonscription électorale.

La loi rend obligatoire :

De fournir une mention manuscrite de chaque candidat marquant son engagement.
Des listes de candidats composées d'autant de femmes que d'hommes avec une alternance obligatoire femme / homme ou inversement.
La loi étend le scrutin de liste proportionnel et paritaire à l'élection des adjoints :
Il est désormais obligatoire de présenter une liste paritaire de candidats.
L'ordre de présentation des candidats adjoints n'est pas obligatoirement le même que pour la liste des candidats au conseil municipal.
L'obligation de parité ne s'applique pas au couple maire / premier adjoint.

Dans les communes de moins de 1 000 habitants :

Les listes sont considérées complètes dès lors qu'elles comptent jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif théorique du conseil municipal. (15 à Commenailles) et/ou avoir 2 candidats de plus mais ils ne siégeront qu'en cas de démission d'un membre élu.

LA DATE LIMITE POUR DÉPOSER LES LISTES DE CANDIDATS POUR LE PREMIER TOUR EST FIXÉE AU 26 FÉVRIER 2026 À 18 HEURES.

Je veux voter :

Vérifiez votre inscription sur la liste électorale et votre bureau de vote auprès de votre mairie. Vous devez vous inscrire au plus tard le 6 février 2026.

Je vais voter :

Les électeurs votent pour une liste complète : tout ajout, suppression ou changement d'ordre des candidats entraîne la nullité du bulletin. En revanche, le décret autorise, dans les communes de moins de 1000 habitants, les circulaires utilisées comme bulletin ainsi que les bulletins manuscrits.

La réforme électorale n'a pas modifié le mode de désignation des conseillers communautaires, ils seront désignés dans l'ordre du tableau établi après l'installation du conseil municipal. Soit, pour Commenailles, le Maire et le premier adjoint. L'ordre du tableau après les adjoints est déterminé pour les conseillers municipaux selon l'âge des candidats et non par leur rang de présentation sur la liste.

Conseil municipal des jeunes

Des jeunes citoyens engagés pour leur commune

Les jeunes élus du conseil municipal jeunes, Eva Charvin maire, Jerackhmeël Lerandy premier adjoint, Owen Marechal second adjoint, Camille Guerin, troisième adjointe, Izia Putigny, Emrys Guerin Strzelecki, Léonie Mathieu Murtin, et Louise Carmantrant, se sont investis dans de nombreux sujets tout au long de leur mandat.

Une nouvelle animation a vu le jour en avril 2025 : une chasse aux œufs !
Un jeu sous forme d'énigmes adapté à tous les âges a été imaginé par le groupe. Les participants disposaient d'une carte du stade pour trouver des œufs disséminés sur 3 zones, chaque œuf contenant des indices. Les jeunes participants sont repartis avec un sachet d'œufs en chocolat, et un moment convivial a permis de rassembler parents, enfants et responsables du CMJ.

Malheureusement un incendie volontaire en mai a détruit la cabane construite en 2019 par le 1er CMJ. Cela n'a pas découragé les jeunes élus actuels, qui ont la volonté de reconstruire un lieu de rencontre dans ce petit bosquet, sur les fondations existantes.
L'accompagnement du CPIE Bresse du Jura s'est terminé en juin avec le départ de Camille Laiguillon. Le mandat des jeunes s'achèvera en juin 2026, ils continueront d'ici là à travailler sur plusieurs thématiques :

- Les aménagements : boîte à livres, réflexion autour d'une nouvelle cabane
- Les animations : animer des séances découverte/lectures à la médiathèque avec l'idée de faire venir des auteurs jeunesse, réfléchir à de nouvelles animations sur la commune pour les jeunes et pourquoi pas renouveler la chasse aux œufs...

Merci et félicitations à tous ces jeunes.

Jean-Philippe Clerc

COMMÉMORATIONS

Bleuet de France

FLEUR DE MÉMOIRE ET DE SOLIDARITÉ

Né en 1918 de l'initiative de deux infirmières de l'Institution nationale des Invalides, le Bleuet de France est devenu le symbole de la mémoire et de la solidarité envers les victimes de guerre, pour que le sacrifice de ceux qui ont donné leur vie ne soit jamais oublié.
Pourquoi donner au Bleuet de France ? Aujourd'hui, il soutient les anciens combattants, les blessés de guerre, les veuves et orphelins, ainsi que les victimes du terrorisme. En achetant un bleuet ou en faisant un don vous permettez de financer des actions concrètes : accompagnement des blessés, soutien aux familles, aide à la réinsertion, transmission de la mémoire.

À Commenailles, une cérémonie solennelle pour chaque manifestation : le 19 mars à 10h30 au cimetière.
Les 3 autres cérémonies se déroulent à 11h devant le monument aux morts

19 mars

JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR ET DE RECUEILLEMENT

Chaque année, le 19 mars marque la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Instituée par la loi du 6 décembre 2012, cette date commémore l'anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. Elle s'inscrit dans une démarche de devoir de mémoire, visant à apaiser les mémoires, perpétuer le souvenir et transmettre l'histoire de ces événements survenus entre 1954 et 1962.

Plus de soixante ans après la fin de la guerre, la question de la réconciliation des mémoires, souvent divergente entre la France et l'Algérie, reste d'actualité. L'histoire de cette période, marquée par des récits variés selon les expériences, les imaginaires et les intérêts de chacun, continue de nourrir les réflexions et les échanges.

À Commenailles, une cérémonie solennelle à lieu chaque année, le 19 mars à 10h30, l'association des anciens combattants d'Algérie se rassemble pour honorer la mémoire des victimes. Au cimetière, une gerbe est déposée sur la tombe de M. Bon, disparu durant ce conflit. La cérémonie se poursuit devant le monument aux morts, où une composition florale est déposée. Elle s'achève par un moment de convivialité, le verre de l'amitié, à la salle des fêtes.

Jean-Louis Maitre

27 avril 2025 souvenir des victimes de la déportation

Ne jamais oublier, commémorer pour se souvenir

Dès 1933, les nazis ouvrent les premiers camps de concentration, comme Dachau, destinés à interner opposants politiques et « asociaux ». Avec la guerre, ce système concentrationnaire s'étend à l'échelle de l'Europe : Auschwitz, Mauthausen, Struthof… Les Juifs, persécutés dès l'arrivée d'Hitler au pouvoir, deviennent à partir de 1941 les cibles d'un génocide méthodique. Plus de 150 000 personnes sont déportées de France, parmi lesquelles 75 000 Juifs et 80 000 résistants ou prisonniers politiques. Plus de 100 000 ne reviendront pas, dont 96 % des Juifs déportés.

Pour perpétuer leur mémoire et tirer les leçons de cette tragédie, une journée nationale est instituée le dernier dimanche d'avril pour commémorer la libération des camps.

Une journée pour se souvenir et pour transmettre.

La Journée nationale de la déportation répond à deux exigences fondamentales. D'abord, elle rappelle à tous ce drame historique majeur et les leçons qui s'en dégagent. Il est essentiel de ne pas laisser sombrer dans l'oubli « les souvenirs et les enseignements d'une telle expérience, ni l'atroce et scientifique anéantissement de millions d'innocents, ni les gestes héroïques d'un grand nombre parmi cette masse humaine soumise aux tortures de la faim, du froid, de la vermine, de travaux épuisants et de sadiques représailles, non plus que la cruauté réfléchie des bourreaux ».

Ensuite, cette journée permet à la nation d'honorer la mémoire de tous les déportés, survivants ou disparus, qu'ils aient été victimes de la barbarie nazie ou des déportations en Indochine sous l'impérialisme japonais. Elle rend hommage à leur sacrifice et à leur résistance, tout en rappelant l'universalité des valeurs de dignité, de liberté et de respect de la personne humaine.

Jean-Louis Maitre

Le 8 mai 1945

Un jour de mémoire et d'engagement

Le 8 mai 1945 marque la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Ce jour historique commémore la capitulation sans condition de l'Allemagne nazie, mettant ainsi un terme à six années de conflit, d'occupation et d'horreur pour des millions de personnes. Pourtant, derrière cette victoire se cache un lourd tribut : des millions de soldats, de résistants, de déportés et de civils ont perdu la vie pour défendre nos valeurs de liberté, de démocratie et de dignité humaine.

Ensemble, perpétuons la mémoire

En participant aux cérémonies, en déposant une fleur, en échangeant avec nos proches sur cette période, nous contribuons à maintenir vivante la mémoire de ceux qui ont tout donné pour notre liberté. Le 8 mai, prenons un moment pour nous souvenir, pour honorer et pour transmettre. La mémoire est un devoir, la paix est un combat. La paix est fragile, et c'est à nous de la préserver chaque jour.

Jean-Louis Maitre

Le 11 novembre 1918

L'Armistice et la fin d'une guerre meurtrière

Le 11 novembre, nous commémorons la signature de l'Armistice signé le 11 novembre 1918 à 5h15 du matin, dans le wagon du Maréchal Foch, en forêt de Compiègne, qui met fin aux combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918), aussi appelée la Grande Guerre. Même si le cessez-le-feu qui entre en vigueur à 11 heures signe l'arrêt des combats d'une violence inouïe, il faudra néanmoins attendre juin 1919 et le Traité de Versailles pour que cette guerre prenne officiellement fin. Elle a laissé derrière elle un bilan humain effroyable : 10 millions de soldats tués et 9 millions de civils morts, soit près de 20 millions de victimes en quatre ans, La Flamme du Soldat inconnu : un symbole de mémoire et de deuil national.

Dès 1916, la France cherche un symbole pour honorer ses milliers de soldats disparus. C'est en 1920, sous l'Arc de Triomphe, qu'est inhumé le Soldat inconnu, représentant tous les morts pour la patrie. Depuis 1921, la Flamme du Souvenir est ravivée chaque soir à 18h30, en hommage à tous ceux qui ont donné leur vie pour la France.

Jean-Louis Maitre

École

Qui a eu un jour, cette idée folle...

Organisation de l'école pour l'année scolaire 2025-26.
115 élèves sont accueillis à l'école, de la toute petite section au CM2. Ils sont répartis en 5 classes.
TPS/PS/MS : 4 + 16 + 9 = 29 élèves. Enseignante : Stéphanie BOURIAUX, ATSEM : Stéphanie GANDREY.
MS/GS = 8 + 15 = 23 élèves. Enseignante : Séverine ROBERT, ATSEM : Carole MURTIN, AESH : Alexandre GISSAT pour 1 élève.
CP/CE1 : 13 + 9 = 22 élèves. Enseignante : Marion TSCHUDI , AESH : Matthieu Curie pour 1 élève.
CE2/CM1 : 9 + 11 = 20 élèves. Enseignantes : Jessica COLLINS sur 6 H de classe et Nathalie TATRE sur 18 H de classe.
CM1/CM2 : 6 + 15 = 21 élèves. Enseignante : Anne-Laure GUYARD

Cette année 2025 a vu se conclure l'année scolaire 2024-25 par 4 séances au centre équestre de Beauvernois pour les élèves de la maternelle, de la toute petite section à la grande section et par un voyage scolaire à Pont-Saint-Esprit du 10 au 13 juin pour les classes du CP au CM2. Ces sorties, entre autres, ont pu avoir lieu grâce aux bénéfices des manifestations organisées par l'association de parents d'élèves qui alimentent la coopérative scolaire.

Les activités sportives et culturelles ont guidé, cette année encore, nombre de projets de l'équipe enseignante qui souhaite initier les élèves à des expériences variées. Ainsi toutes les classes ont bénéficié de séances d'initiation au volley avec un intervenant de la fédération française de volley-ball, ainsi que de séances d'orientation conduites par un professeur chercheur de l'Université de Besançon. Les élèves de CM1/CM2 ont participé au cross du collège au mois d'avril et ils ont mis l'école de Commenailles à l'honneur en montant sur les deux premières marches du podium. Les élèves de maternelle ont, quant à eux, pu se rendre au bassin de l'INSPE de Lons-le-Saunier pour s'initier à la natation. Le cyclisme reste l'une des activités traditionnelles de l'école... Le 1er décembre un spectacle de théâtre, Le radis radin, a été offert à tous les élèves. Il s'est joué à salle des fêtes qui a gentiment été prêtée par la mairie. La médiathèque a invité toutes les classes à visiter son exposition « Pop up » et, avec la contribution du Fab-lab, a permis aux élèves de l'école élémentaire de réaliser une carte de vœux en trois dimensions

Le sport cérébral n'a pas été en reste non plus puisque cette année les élèves du CP au CM2 ont participé à la fête de la science et ont tous reçu un diplôme qui a validé leurs recherches, leurs expériences et leur engagement dans les activités. La classe des CM1/CM2 s'initie aux échecs depuis le mois de novembre.

L'engagement citoyen des élèves s'est manifesté lors du nettoyage de printemps organisé avec la municipalité et les plus grands des élèves de l'école ont fait quelques propositions d'éco-gestes à la commune suite à un projet mené avec le CPIE.

Le bien-être à l'école reste une priorité qui passe par des festivités comme la fête de la musique en juin, la fête de l'école en septembre et la fête de Noël où le chant et la danse sont à l'honneur.

Nathalie Tatre

Cadre de vie scolaire harmonieux et fonctionnel

Le SIVOS de Commenailles est un Syndicat Intercommunal à VOcation Scolaire, qui a la charge de gérer la totalité du budget des écoles, en dehors du salaire des enseignantes et des AESH (Accompagnateurs d'Elèves en Situation de Handicap) qui dépend du Ministère de l'Education Nationale.

Ce budget est abondé par les municipalités adhérentes, à savoir Vincent-Froideville, Bois de Gand, et bien sûr Commenailles. Elles participent au financement en fonction du nombre d'élèves résidant sur la commune. Pour Commenailles, cela représente une participation à hauteur de 75% du budget.

Pour 2025 :

Le budget de fonctionnement s'est élevé à 149 400 euros dont :

- 51 000 euros de frais de fonctionnement (toutes les charges et le matériel scolaire),
- 98 400 euros pour les charges de personnel.

Le budget d'investissement a représenté 30 600 euros.

A noter une augmentation régulière au fil des ans des dépenses liées à la sécurité (contrôles obligatoires et mises aux normes).

D'autre part, les bâtiments commencent à vieillir et nécessitent des travaux d'entretien conséquents (électricité, plomberie, sécurité...). Heureusement, nos deux employés communaux, Bernard Bonin et Christophe Patrigeon, interviennent régulièrement pour des petits travaux d'aménagement ou de réparation. Qu'ils en soient remerciés.

Les travaux de végétalisation de la cour de l'école élémentaire se sont poursuivis cette année avec la plantation des arbres et arbustes, qui permettront d'ombrager la cour d'ici quelques années. Malheureusement, la tempête de juillet dernier n'a pas épargné le seul arbre bien développé qui offrait sa fraîcheur aux écoliers. Un nouvel arbre a été planté à sa place.

Au niveau du personnel, le SIVOS comprend

- Deux ATSEM, Carole Murtin et Stéphanie Gandrey, qui assurent l'encadrement des enfants de maternelle sous l'autorité des enseignantes, et une partie du ménage des locaux.
- Deux agentes techniques, Audrey Moni et Valérie Rameaux, qui les soutiennent dans les tâches de ménage.
- Une secrétaire à temps partiel, Déborah Strzelecki, qui gère l'administratif et la comptabilité.

Merci à toutes pour l'aide précieuse qu'elles apportent au quotidien, permettant un fonctionnement harmonieux au sein des écoles.

Je tiens à remercier également les délégués du SIVOS, issus des trois villages adhérents. Ils participent activement aux réunions et prises de décisions. Notre objectif reste bien sûr d'offrir les meilleures conditions d'accueil et de travail aux usagers de l'école, en fonction des ressources allouées par les communes.

Mireille Prost

CPIE – Accueil de loisirs extrascolaire de Commenailles

DES VALEURS DE PROTECTION ET DE SENSIBILISATION À LA NATURE

L'accueil de loisirs extrascolaire de Commenailles géré par le CPIE Bresse du Jura pour le compte de la Communauté de Communes Bresse Haute Seille est basé à la Maison de l' Haut, à Commenailles.

Ancienne école rénovée, le bâtiment est muni d'une salle d'activité, d'un réfectoire, d'une cuisine professionnelle, d'une petite infirmerie, et d'un grand espace extérieur. Le lieu est principalement entouré de forêts, de champs et d'étangs, ce qui laisse un énorme potentiel d'animation.

En effet, l'accueil est fondé sur de fortes valeurs de protection et de sensibilisation à l'environnement. Des thèmes variés sont proposés lors de chaque période de vacances scolaires afin que les enfants s'épanouissent un maximum et qu'ils repartent chacun avec des connaissances diverses sur l'environnement qui les entoure. Cette année, de nombreux sujets ont été proposés, tels que le jardin, les jeux, les enquêtes, l'eau, les explorations, les petites bêtes, ou encore l'art nature en tout genre.

L'accueil de loisirs extrascolaire est ouvert pour des enfants âgés de 6 à 12 ans.

Nous proposons un accueil spécifique pour le secteur jeunes durant la première semaine des vacances scolaires, avec une journée d'inter-centre le vendredi avec l'accueil de Commenailles. Ces moments permettent des rencontres et des échanges très appréciés, aussi bien par les jeunes que par les adultes.

Pour gérer cet accueil extrascolaire, l'équipe est composée d'une directrice (permanente de l'association) et de 2 animateurs avec un possible recrutement de saison lors de fort effectif.

L'équipe d'animation a pour objectif de faire vivre des moments uniques aux enfants, de les sensibiliser à l'environnement, de transmettre des connaissances et veiller à leur épanouissement.

Les inscriptions et réservations à l'accueil de loisirs se font sur le portail famille de la Communauté de Communes Bresse Haute Seille.

Le CPIE

Pour tout renseignement :
n'hésitez pas à contacter le CPIE
au 03 84 85 12 75
enfancejeune@cpie-bresse-jura.org

LA QUALITÉ DE L'ALIMENTATION DES ENFANTS C'EST IMPORTANT !

LES ACTIONS DE LA CCBHS SUR LES TEMPS D'ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRES

Dans le cadre de son Projet Alimentaire, la CCBHS a renforcé ses actions envers les enfants usagers des accueils de loisirs dont elle a la gestion, notamment les actions autour de l'alimentation :

- **Goûters :** une distribution a lieu sur chaque temps d'accueil de loisirs périscolaires du soir. Les goûters sont diversifiés et équilibrés, respectant les recommandations du PNNS (Programme National Nutrition Santé) et les exigences de la loi EGALIM (puisque 50% des produits distribués sont Bio). Ainsi les enfants peuvent déguster des fruits frais, des produits laitiers ou des produits céréaliers, fournis sans frais supplémentaires pour les parents grâce aux aides européennes du programme "Lait & Fruits à l'école".
- **Restaurant périscolaire :** les repas du midi servis aux enfants sont fabriqués chaque jour dans le restaurant périscolaire de Bletterans, qui mène un travail important pour adapter ses pratiques et développer des partenariats avec des producteurs locaux. Les résultats sont là : 61% de produits sous label de qualité (Bio, AOC/AOP, label rouge...), 37% de produits locaux, 100% de viandes françaises (dont 89% locales ou avec un label de qualité), des fruits et légumes de saison...

Ces actions autour de l'alimentation sont accompagnées d'activités éducatives sous forme d'animations, visites de fermes et jeux conçus spécifiquement pour mieux appréhender les notions d'équilibre alimentaire, d'origine et de transformation des produits agricoles.

Yannick Boyer

Vie associative

Anciens combattants

80 ans, ne perdons pas la mémoire...

Notre association est née le 24 octobre 1945, il y a quatre-vingts ans, grâce à Alphonse Brulebois Président et Félicien Ridet trésorier.

Elle a été créée à cette époque suite aux deux guerres de 14-18 et 39-45 pour « prolonger la mémoire des Morts pour la Patrie ». Nous avons une pensée émue pour nos anciens qui ont traversé ces années terribles. A Commenailles, à l'initiative de notre municipalité, nous continuons à honorer nos morts aux dates anniversaires. Entourés des élus et du conseil municipal jeunes, nous apprécions la participation de la population et des enfants des écoles avec les enseignants, ainsi qu'à Philippe et Nicole Buron qui assurent la sonorisation.

Ces commémorations sont souvent ponctuées d'un moment de convivialité qui permet de nous retrouver dans une ambiance amicale .

Pour terminer, j'adresse à tous mes vœux les meilleurs pour 2026 avec une pensée particulière pour ceux qui ont perdu un être cher ou qui souffrent de maladie ou de solitude.

Gilles Uny

comité des fêtes
COMMENAILLES

Des moments toujours plus festifs

Notre association a désormais trouvé son rythme et son équilibre : active toute l'année, elle organise avec enthousiasme la fête patronale, les Commenaill'ries et participe aux Jeudis de Pays. Un engagement constant pour animer la vie de notre commune !

La fête patronale : une formule familiale qui a fait ses preuves. Pour la troisième année consécutive, la fête patronale s'est tenue sur la plaine de jeux, un lieu idéal pour tous.

Sécurité, espace et équipements adaptés : tout est réuni pour que petits et grands profitent pleinement de la journée. Ce choix s'est imposé face aux difficultés rencontrées avec les forains, malgré les relances et les avantages proposés (emplacement, eau et électricité gratuits). Leur absence a ouvert la voie à une fête plus conviviale et familiale, et nous sommes toujours à l'écoute de vos idées pour la rendre encore plus festive !

Cette année, l'escape game et les animations du Fablab, le jeu de piste à travers le village ont ravi les participants, tandis que les repas, le feu d'artifice et le concert de Black Pearl, ont une fois de plus marqué les esprits. Un grand merci à tous pour votre présence et votre bonne humeur !

Les Commenaill'ries : un succès grandissant avec deux compagnies renommées : La Cie Passe Montagne avec le Garage à papa et le Théatre Group avec la Pièce Garde Boue et un public toujours plus nombreux, les Commenaill'ries ont confirmé leur attractivité. Le repas traditionnel franc-comtois, incontournable, a encore séduit les papilles et renforcé la convivialité.

Et en 2026 ? Rendez-vous est déjà pris pour les mêmes animations, avec toujours plus d'enthousiasme ! Nous serons également présents aux côtés de la municipalité pour l'organisation des Jeudis de Pays, pour continuer à faire vivre notre patrimoine et nos traditions.

Cette année « Les Rendez-Vous à la terre » se dérouleront à Commenailles. Nous lançons un appel à tous les habitants bénévoles ou à ceux qui voudront bien nous donner un coup de main ponctuel. Rejoignez-nous ! Ensemble, faisons des Rendez-vous à la Terre de Commenailles des moments inoubliables ! Pour que 2026 soit une année encore plus réussie, nous avons besoin de vous : venez nombreux nous aider, partager vos idées et contribuer à l'organisation.

Marie Comparet

Association Bressane Culturelle

Comme depuis plusieurs années, 2025 a permis à l'ABC d'offrir de nombreux moments culturels et festifs au sein de la commune.

Depuis 2004, l'ABC, forte de ses 25 adhérents, a pour vocation de développer la culture sous plusieurs formes sur le territoire de la Communauté de Communes en réalisant des animations culturelles telles que des concerts, des spectacles, des expositions, des rencontres, des séances de cinéma. Mais également en participant aux manifestations du Comité des fêtes. Elle a également pour but de mettre en place et de faire vivre des services à caractère socioculturel en lien avec la médiathèque (comme le portage de livres) mais aussi en participant au fonctionnement de la médiathèque avec l'équipement des livres, l'accompagnement lors des ateliers créatifs, la participation à la Nuit de la lecture. Elle est subventionnée par le département, la Communauté de Communes Bresse Haute Seille et soutenue par la municipalité.

Avant de résumer les différentes manifestations qui ont agrémenté l'année 2025 et de présenter les projets de 2026, je tiens à rendre hommage à Bruno Guichard qui nous a quitté en mars 2025. Bruno était un des membres fondateurs de l'association (et avant cela de la bibliothèque de Commenailles dont est issue l'ABC). Durant des années, Bruno a œuvré sans relâche pour défendre et promouvoir l'accès à la culture sur le territoire. Il était un membre assidu et toujours partant pour la réalisation des projets, il ne comptait pas son temps pour offrir un espace culturel enrichissant aux habitants de notre communauté. Pour cela et pour tout ce qu'il était, nous le remercions. Nous ne l'oublierons pas.

Retour sur l'année écoulée :

• Du 21 février au 21 mars : Exposition Elodie Gaël Begard à la médiathèque. Elodie a proposé durant cette exposition un atelier d'initiation à l'aquarelle, auquel ont participé 4 personnes.
Nous avons pu apprécier ses magnifiques paysages et animaux sur différents supports. Son atelier situé à Bersaillin est ouvert au public.

• 8 mars : Soirée Cabaret avec La Nat de Musique.
Belle soirée animée par Nathalie, résidente de Chapelle-Voland. Elle a permis au public nombreux de reprendre des refrains connus et d'esquisser quelques pas de danse en fin de soirée.

• 27 avril : Spectacle Magie et Mentalisme avec Astro.
Très beau spectacle de magie qui a enchanté le public. Cette manifestation était à destination du jeune public, hélas, trop peu nombreux. Elle a toutefois fait le bonheur des adultes présents.

• 13 Juin / 12 juillet : Exposition Tatiana Simmen. Tatiana nous a proposé de magnifiques peintures à la gouache pour nous entraîner dans son univers animalier très doux.

• 26 juillet : participation avec le comité des fêtes à la fête patronale.

• 30 août : participation avec le comité des fêtes aux Commenaill'ries.

• 11 octobre : Spectacle avec la Cie Pièces et Main d'œuvre, Histoires de familles.
Entre rire et émotion, Fabien et Frédéric, nous ont conté des histoires de la vie ordinaire avec énormément de talent.

Projets pour 2026 :

• 7 mars à 20h30 : Spectacle musical Les Dolipranes is Back. C'est le grand retour du groupe bisontin Les Dolipranes après plusieurs années d'absence. Ils nous proposeront un concert mêlant reprises actualisées et créations, avec une forte dose d'humour dans un style parfois mordant.

• 18 avril à 20h30 : Soirée cabaret. Venez écouter, fredonner devant un verre et une pâtisserie les standards de la chanson française en compagnie de Patrick Villot.
• 17 octobre 20h30 : Concert avec le groupe dolois Eclips, 6 musiciens et chanteurs pour une reprise des grands tubes français et internationaux.
• Des expositions sur le courant de l'année sur le site de la médiathèque.
• La participation des membres de l'ABC à l'organisation de la fête patronale les 20/21 juillet par le Comité des fêtes.
• La participation à l'organisation par le Comité des fêtes, des Commenaill'ries en Août.
• La participation aux prochains Rendez-vous à la terre les 26/27 septembre.

Et bien sûr les rendez-vous cinéma une fois par mois, le mardi. (voir l'article dédié).

Si vous êtes tentés de faire partie de ces projets ou/et d'apporter vos idées, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Nous vous donnons rendez-vous tout au long de l'année pour votre plus grand plaisir.

Un grand merci à tous les membres de l'ABC pour leur engagement.

Martine Laforest

Le 7e art à portée de main

Depuis maintenant 2 ans, l'ABC propose, en partenariat avec Écran Mobile et le soutien de la commune, des projections de films récents une fois par mois à la salle des fêtes.

Nous sommes très heureux du succès de ce rendez-vous où les habitants de Commenailles et alentours peuvent profiter de films à un tarif très avantageux (6€ le plein tarif et 4,5€ pour le tarif réduit).

Le cinéma s'est ouvert au débat avec le film "la chanson de Jérome", diffusé en collaboration avec le Colombier des Arts, dans le cadre des Rendez-vous à la terre 2025. Le réalisateur, présent sur place, a pu échanger avec le public sur le thème de l'agriculture et des problématiques actuelles.

Pour l'année 2026, nous continuerons de vous proposer des films variés qui, nous l'espérons, vous feront profiter du 7ème art à proximité de chez vous (dates des projections dans l'agenda).

Nous savons que nous pouvons compter sur un public fidèle pour faire connaître notre initiative et nous serons ravis d'accueillir de nouveaux spectateurs.

Á bientôt dans votre salle obscure à Commenailles.

Séverine SIMERAY
et Déborah STRZELECKI

Le Sou des Écoles de FroCo et ViBo'G

Ensemble, faisons vivre l'école !

Bienvenue au Sou des Écoles de FroCo et ViBo'G, une association de parents d'élèves dynamique, solidaire et toujours en mouvement !

Nous sommes une équipe de 16 membres, dont 4 nouveaux visages cette année, qui apportent avec eux une énergie renouvelée et des idées pleines de créativité.

Grâce à cette belle synergie, l'année scolaire 2024-2025 a été riche en projets : pas moins de 8 actions ont été organisées, permettant de récolter plus de 13 000 € de bénéfices. Ces fonds ont offert aux enfants des moments inoubliables, comme le voyage à Pont-Saint-Esprit pour les élèves du CP au CM2 ou les stages au Haras de Vérone pour les maternelles.

Une nouvelle année, de nouveaux défis à relever ensemble ! Cette année encore, nous avons à cœur de créer des souvenirs, de partager des fous rires et de renforcer les liens entre familles, enseignants et partenaires. Chaque événement est une occasion de se retrouver, de s'amuser et de contribuer à l'épanouissement de nos enfants.

Voici les rendez-vous à ne pas manquer en 2026 :

28/02
Soirée fondue et nouveau DJ

25/04
Soirée pizzas

10/05
Vide-grenier

19/06
Fête de la musique

Votre participation fait toute la différence ! Chaque parent, chaque famille, chaque main tendue compte. Que ce soit pour donner un coup de pouce lors d'un événement, partager vos idées ou simplement venir passer un bon moment, votre présence est précieuse. Nous tenons à remercier chaleureusement notre membre sortant, que nous espérons revoir très vite, ainsi que l'équipe enseignante, les mairies des villages, le SIVOS, et tous les commerçants, artisans et professionnels qui nous soutiennent au quotidien.

Ensemble, continuons à offrir le meilleur à nos enfants et à faire de chaque moment un souvenir mémorable.

Alors, prêts à nous rejoindre ? Nous comptons sur vous pour partager, rire et créer ensemble et pour rendre cette année encore plus belle et plus festive !

Bénédicte Rigaud

Bresse Jura Foot

Vous informe et remercie ses anciens et nouveaux piliers du club parmi lesquels Xavier TOTA et Edouard VINCENT pour la remobilisation des bénévoles et la prise de responsabilité des animations de Bresse Jura Foot.

Nos principales manifestations à venir seront :

- Loto : 06/03/2026 à Bletterans
- Repas Morbiflette 07/02/2026 à Commenailles
- Tournoi de Pâques 2026 à Bletterans

Côté sportif, notons la belle performance des U14 qui accèdent au niveau régional supérieur. Bravo et félicitations aux joueurs et aux éducateurs.

Notre site **www.bressejurafoot.com** et la page facebook https://www.facebook.com/bressejurafoot vous donnent toutes les informations : équipes encadrantes, responsables, informations et événements à venir.

Un des objectifs de 2026 sera d'obtenir le renouvellement de notre label de formation « Excellence ».

Remercions tous nos partenaires qui soutiennent notre structure associative permettant ainsi de proposer une activité sportive de qualité à la jeunesse locale.

Pour conclure, Bresse Jura Foot vous souhaite une belle année 2026.

Daniel Prost

Club du temps libre

Venez partager, jouer et rire ensemble !

Comme chaque année, le Club Loisirs et Temps Libre ouvre grand ses portes pour vous accueillir dans une ambiance chaleureuse et amicale. Rendez-vous vous est donné à la salle de convivialité tous les mercredis à partir de 13h45 pour des après-midis remplis de bonne humeur, de jeux et de rencontres.

Au programme : belote, tarot, et une multitude de jeux de société pour tous les goûts et tous les niveaux. Que vous soyez un joueur aguerri ou un débutant, vous trouverez toujours une place et des partenaires pour partager un moment ludique.

Et pour encore plus de convivialité, un café et des pâtisseries sont partagés, l'occasion de discuter, d'échanger et de créer des liens dans la joie et la simplicité.

Le club est aussi une aventure collective : vous avez des idées, des envies, des passions à partager ? Venez nous rejoindre ! Votre énergie et votre créativité seront les bienvenues pour enrichir nos activités et faire de chaque rencontre un moment unique. Alors, n'hésitez plus : choisissez votre mercredi, poussez la porte de la salle de convivialité et laissez-vous porter par l'esprit chaleureux du Club Loisirs et Temps Libre !

Bernard Bouquin

Nous contacter :
Tel : 07 63 80 19 32

Association de pêche Curtil Chaffin

Belle opportunité pour remettre les lignes à l'eau en début de saison, la journée « truites » 2025 a connu un beau succès avec 154 participants. Mais malgré un lâcher avancé pour permettre la ré-oxygénation de 140 kg (dont 50 kg de grosses), « Dame truite » n'était pas très décidée à mordre ce jour-là, d'où la déception de nombreux pêcheurs. Pour l'ouverture la semaine suivante, les prises ont été nombreuses et ont satisfait le plus grand nombre.

La vente de cartes journalières est en nette augmentation avec près de 300 cartes, ce qui confirme que l'étang reste très attractif tant pour la pêche que pour son cadre et passer une belle journée en famille. L'aménagement du ponton pour personnes en situation de handicap permet également d'accueillir des pensionnaires de l'APEI de Perrigny avec qui nous avons un partenariat.

La surveillance de l'étang grâce à la présence d'un garde assermenté résidant au village, a été dans l'ensemble bien perçue par les pêcheurs ; bien sûr quelques rappels au règlement ont été nécessaires en cours de saison mais le défaut de carte fait figure d'exception. Par contre cette année encore nous avons dû subir des incivilités d'individus peu soucieux de l'environnement : casse et dégradations de tables, packs de bière et autres détritus laissés sur place.

Le projet de journées d'initiation aux différents modes de pêche avec un guide agréé n'est pas parvenu à son terme. Après une première journée avec 10 jeunes très enthousiastes, des problèmes de date et l'accident du moniteur n'ont pas permis l'organisation d'autres journées. Pour 2026, reconduction de ce projet avec entre autres la pêche au feeder. Si vos enfants sont intéressés, prenez contact directement avec les responsables de l'association, ou via le compte Facebook.

Suite à sa réouverture, le bar « Chez Sab » vous accueillera pour la vente de cartes, nous remercions chaleureusement la boulangerie "La Tuile Gourmande" d'en avoir assuré la transition. Les cartes seront également disponibles au magasin "Dog A Chat" de Bletterans.

Dates à retenir :

Samedi 14 février : Journée Truites

Samedi 21 février : Ouverture

Françoise Gauthier

FABLAB

Un lieu de partage et de création pour tous

Fin 2025, le FabLab rassemble une centaine d'adhérents de tous âges et horizons, unis par l'esprit « faire ensemble » et le partage des savoirs.

Découpe laser, imprimantes 3D, ordinateurs, machines à coudre etc vous sont mis à disposition. En 2025, de nombreux projets participatifs autour du faire ensemble nous ont occupés (groupe lowtech jura, participation à des forums et sorties diverses) dont la fabrication de boissons fermentées (bière) avec l'aide de l'institut Agro Dijon : la Fablabette (bière blonde), la Bres'teufette (bière rousse) et la Grugnottine (bière au pain) ont été brassées et mises en bouteille en juillet.

De nombreux autres projets ont rythmé l'année, dont certains au bénéfice de nos commerces locaux (boulangerie et bar) .

La Geek Legends en janvier et la fête de la pomme en octobre ont permis sur deux week end d'exporter l'esprit FabLab à Lons et Sellières.

Le repair café ou "café réparation iki",depuis mars 2024, donne l'occasion de venir réparer, une fois par mois (le 2ème samedi), petit électroménager, informatique, cycles, vêtements etc. Il a permis d'agrandir la communauté.

L'atelier couture (rdv les mercredis dès 14h) rassemble de nombreux bénévoles autour de cette activité créative tout en participant à la vie de la commune (réalisation de sacs pour une animation CCAS fin octobre) et de l'intercommunalité (pochettes à livres pour la médiathèque).

Chaque mois c'est un programme très diversifié qui est proposé aux habitants et extérieurs sur de nombreux domaines représentant à l'année des centaines d'heures d'animation, porté à la fois par les bénévoles et les salariés. Fin 2025, le FabLab compte 3 permanents (Solène et Jean-Marie sur la médiation numérique locale / départementale et Robin, forgeur numérique en temps partiel), Flora nous a rejoint comme volontaire service civique et co-animera des ateliers e-Sport pour organiser de futurs tournois de jeux vidéos seniors.

Reconnue d'intérêt général, l'association permet désormais à ses donateurs de bénéficier d'une réduction d'impôt de 66 %.

Nous remercions nos nombreux soutiens et partenaires sans oublier nos précieux bénévoles sans qui rien ne serait possible.

Nous fêterons début 2026 les 10 ans de l'association avec un événement particulier, continuons ensemble à développer la convivialité et cet esprit de partage et de solidarité.

Jean-Philippe Clerc

Le FabLab est ouvert toute la semaine du lundi 14h au samedi 13h (fermeture le vendredi) appelez-nous pour prendre un rdv, obtenir de l'aide, des conseils sur les usages numériques
contact@madeiniki.org
07.68.50.67.39
FB : @Atelier.MadeIniKi

Les amis de l'Haut

La traditionnelle fête des hameaux du Vernois et du Grand Bois s'est déroulée le samedi 23 août à la Maison de l'Haut.

Comme chaque année, depuis 35 ans, les convives attendus à l'heure de l'apéritif du midi partagent toutes sortes d'activités jusque tard en soirée pour certains et tôt le lendemain matin pour d'autres. Les repas du midi et du soir sont servis par les bénévoles. Nos deux artistes locales Zélie et Camille, nous ont présenté un nouveau spectacle qu'elles ont auparavant longuement préparé. A noter également une séquence de karaoké très appréciée par tous les publics. Peu importe l'âge ou le niveau de chant, chacun y a trouvé son plaisir : les plus audacieux ont pris le micro, tandis que les plus discrets ont profité de l'ambiance festive pour chanter depuis leur table.

La « fête d'hiver » a eu lieu quant à elle le 13 décembre, l'occasion de partager à l'approche de Noël un moment de convivialité autour de boissons chaudes, gaufres et autres douceurs ou bien encore de confectionner des décorations de Noël.
La fête s'est terminée par le traditionnel mâchon.

Pascal Febvre

Namaha

L'association propose des séances hebdomadaires de yoga, et une séance de qigong mensuelle.

Le yoga

Le yoga développe la résistance physique, la souplesse, la concentration et l'harmonie intérieure.

Voici quelques clés de la pratique, d'après le docteur Lionel Coudron, médecin, professeur de yoga et yogathérapeute :

• Ne pas se faire mal est le premier principe. Cela semble sage et même évident, et pourtant... Combien de sportifs ne respectent pas leurs limites au nom du dépassement de soi, quitte à le payer plus tard.

• Pratiquer en conscience, dans l'accueil des sensations, des pensées, des émotions, en restant observateur.

• Unir le mouvement, le souffle et la présence à soi. Le mouvement matérialise la respiration, la respiration soutient le mouvement, l'observation canalise le mental. Cela amène à la paix intérieure.

• Enfin, se relaxer pendant les exercices et après, c'est-à-dire ne pas contracter les muscles inutiles, mais uniquement ceux qui sont nécessaires au maintien de la posture, en harmonisant tension musculaire, fréquence respiratoire et ralentissement des pensées. Les temps de repos favorisent le relâchement musculaire, l'accueil des sensations, et stimulent les échanges cellulaires.

Les postures et les enchaînements en yoga sont extrêmement variés et permettent de solliciter l'ensemble de la musculature, en particulier les muscles profonds. Il est dit qu'il existe 88 postures de base, déclinées en 88 000 variantes !

Tout un programme...

Le qigong

Le qigong est une pratique chinoise de santé, rattachée à la médecine traditionnelle chinoise.

Qi (qui se prononce « tchi ») est l'énergie vitale. Contrairement à la médecine occidentale qui a découpé le corps et créé des spécialistes par organe, la médecine chinoise est globale.

Elle s'appuie sur quelques principes de base :

- Tout est énergie, et l'énergie de l'humain ne diffère en rien de l'énergie du reste de l'univers. L'homme est soumis aux mêmes lois physiques.

- Tout est mouvement, en perpétuelle mutation, rien n'est figé. Comme toute chose dans l'univers, nous évoluons et changeons en permanence.

Le qigong se compose de mouvements physiques lents, d'enchaînements, d'exercices respiratoires, de concentration et de méditation. Il n'est basé ni sur la force physique, ni sur les performances sportives.

Sa pratique permet de développer une sensibilité très fine, amenant au fil du temps à ressentir puis à guider l'énergie du corps et de l'environnement, pour atteindre l'harmonie physique et mentale, et une meilleure santé.

Séances de yoga

• Lundi 16h45 et 18h30 à Sellières
• Mardi 18h45 à St Didier
• Mercredi 10h30 et 18h à Commenailles

Séance de qigong

• Un vendredi par mois de 9h30 à 11h30 à Commenailles

Mireille Prost

Contact : Mireille PROST 06.52.45.03.45
prost.mireille@gmail.com

L'ATHLETIC CLUB Commenailles

Les Bienfaits de la gymnastique

L'ATHLETIC CLUB Commenailles (ATC GV), dispense des cours de gymnastique dans la salle polyvalente de Commenailles. 2 cours de gym tonique ont lieu le mardi à 19H45 et le jeudi à 19H et 1 cours de gym douce a lieu le jeudi à 14H15

La gymnastique est une discipline sportive qui allie force, souplesse, équilibre, et coordination. Elle offre de nombreux avantages physiques et mentaux à ceux qui la pratiquent régulièrement.

Souplesse et flexibilité

Les mouvements caractéristiques de la gymnastique, tels que les étirements, les sauts, et les rotations, aident à améliorer la souplesse et la flexibilité.

Équilibre et coordination

La gymnastique développe l'équilibre et la coordination grâce à des exercices qui demandent une grande précision et un contrôle du corps. Cela est particulièrement bénéfique pour prévenir les chutes et améliorer la posture. C'est une activité complète qui offre une variété de bienfaits tant sur le plan physique que mental. Elle est adaptée à tous les âges et niveaux. Les séances se déroulent dans une ambiance conviviale et décontractée. Deux séances d'essai vous sont offertes.

Dominique SalvéNous

Contact : 06 20 81 01 36

Un renseignement, une inscription vos associations en un clic !

ASSOCIATIONS	CONTACTS	TELEPHONES	MAILS
Comité des Fêtes	Mairie de Commenailles	03.84.44.13.07	comitedesfetes.commenailles@gmail.com
Association Bressane Culturelle	LAFOREST Martine	03.84.44.10.24	abc.commenailles@gmail.com
ACCA	LULLIER Dany		Contactez la mairie
Association de pêche Curtil Chaffin	BATHREZ Jean-François		curtil.chaffin@outlook.com
Athlétic Club Commenailles	SALVÉ Dominique	06.20.81.01.36	dominiqueatcgym39@gmail.com
Bresse Jura Foot	PROST Daniel	06.87.21.90.13	bletterans-bressejurafoot @lffc-foot.fr
Club Loisirs et Temps Libre	BOUQUIN Bernard	03.84.44.12.39	bernard.bouquin580@orange.fr
Atelier Made in Iki Fablab Bresse du Jura	CLERC Jean-Philippe	06.28.21.65.77	contact@madeiniki.org
Le Sou des Ecoles de Froco et Vibo'G	RIGAUD Bénédicte	06.84.07.80.56	fcvb39@orange.fr
Association des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de Commenailles	UNY Gilles	03.84.44.13.40	gillesuny@orange.fr
Pisciculteurs	MEREAU Sébastien		Contactez la mairie
Tennis club Commenailles	MAITRE Jean Emmanuel	06.76.24.03.02	tenniscommenailles@gmail.com
Les Amis de L'haut	FEBVRE Pascal		lesamisdelhaut@gmail.com
Association Namaha	PROST Mireille	06.52.45.03.45	prost.mireille@gmail.com

ADMR

pour tous, toute la vie, partout

PRÈS DE CHEZ VOUS !

Sur le secteur de Bletterans, l'ADMR est active depuis plus de 60 ans, au quotidien en relation avec les partenaires et acteurs locaux, ses bénévoles et ses salariés sont très engagés pour mettre en œuvre les services à domicile les plus adaptés et contribuer à la vie économique et sociale de notre territoire.

L'association locale ADMR Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) intervient sur 17 communes.

Elle propose diverses activités :

- Aide à la personne
- Accompagnement du handicap
- Préparation des repas
- Entretien du cadre de vie
- Entretien du linge
- Aide aux courses
- Livraison de repas
- Téléassistance

Actions de prévention (Ateliers Bons Jours)

- Actions de lutte contre l'isolement des séniors
- Aide aux aidants
- Garde d'enfant
- Soutien et aide aux familles.

L'association locale ADMR de Desnes réalise environ 25 000 heures d'intervention par an et emploie plus de 35 salariées.

Les actions de l'ADMR reposent sur des valeurs fortes telles que : Universalité, Réciprocité, Proximité, Respect de la personne, Solidarité.

En partenariat avec le Lions Club de Lons le Saunier, afin de faciliter l'intervention des secours à votre domicile nous proposons à tous gratuitement le "'Fil d'Ariane" la petite boîte qui sauve des vies. (Renseignez-vous auprès de nos bénévoles de proximité ou au bureau ADMR).

Vous avez 60 ans et plus, vous êtes autonomes, et vous avez à cœur de partager des moments conviviaux avec d'autres personnes dans une ambiance solidaire, La Résidence « Maison de la Vallière » vous attend !

Pour en savoir plus, contactez la Fédération ADMR du Jura au 03 84 47 26 31.

FOCUS ACTUALITÉ
L'ADMR DU JURA OUVRE UNE RÉSIDENCE SÉNIORS EN 2026 !

L'ADMR du Jura s'engage dans un projet d'AVENIR : elle ouvrira au printemps 2026 sa première Résidence pour séniors autonomes « Maison de la Vallière » au cœur de la Ville de Lons-le-Saunier ! Idéalement située, à deux pas des commerces, du marché, des transports, des loisirs, de la culture et des professionnels de santé, elle offrira aux résidents un cadre de vie privilégié, associant sécurité, entraide et convivialité au quotidien. Elle sera composée de 10 chambres spacieuses et prêtes à vivre, où chaque locataire pourra conserver son indépendance, tout en bénéficiant d'espaces communs en accès libre : cuisine partagée, salle à manger, salons, jardin, ... favorisant ainsi les moments de convivialité. Une gamme complète de services leur sera également proposée : entretien du linge et des chambres, préparation des repas, animations, assistance administrative, et bien plus encore !

L'amicale du don de sang de Bletterans, composée de 28 volontaires, organise à la demande de l'établissement français du sang six collectes de sang total par an. Ce rythme de deux mois est nécessaire pour laisser un intervalle de 8 semaines entre deux dons de sang total. Elles se déroulent à la salle des fêtes de Bletterans. La salle est préparée par les bénévoles.

Après s'être inscrit, le donneur, qui doit être âgé entre 18 et 70 ans et muni de sa carte d'identité, est reçu par un médecin puis dirigé vers une infirmière pour le don. L'ensemble dure entre 30 et 45 min selon la fréquentation, il va ensuite récupérer en prenant une collation préparée par les bénévoles.

Les hommes peuvent donner jusqu'à six fois par an, les femmes 4 fois en ce qui concerne le sang total. Une poche de sang a une contenance de 440 ml : l'usage est de dire qu'une poche de sang peut sauver 3 vies.

Il existe d'autres types de collectes avec des formules différentes, qui se pratiquent à la maison du Don à Besançon (sur le site de l'hôpital MINJOZ) : le don de plaquettes ou le don de plasma. La demande est forte en ce moment car le plasma est utilisé pour moitié pour les soins et pour partie pour la recherche et la fabrication de médicaments dans le domaine de la cancérologie : si vous passez par Besançon, n'hésitez pas à consacrer une heure de votre temps pour satisfaire à cette bonne action.

Globulon, la mascotte des donneurs de sang créée pour les jeux olympiques, est utilisée comme vecteur publicitaire.

Des campagnes promotionnelles à la radio et à la télévision ont lieu régulièrement, les besoins sont forts et ceux-ci ne sont pas couverts à 100% par les collectes. La France n'est pas encore autonome malheureusement dans ce domaine.

Enfin une note sportive pour l'année à venir : je vous invite à participer à la marche départementale du don de sang organisée à ARLAY le 14 juin 2026.

3 circuits seront proposés : 6, 12 et 18 km et avec restauration sur place possible.

Jacques Renaud

Les collectes de l'année 2026

Mars	Mai	Juillet	Septembre	Novembre
Jeudi 26	Jeudi 21	Jeudi 30	Jeudi 24	Jeudi 19

Les Croqueurs de pommes Jura-Bresse

CHEZ NOUS, Y A PAS DE PÉPIN

Notre association œuvre pour la sauvegarde des variétés fruitières locales anciennes.

En 2022, nous avons lancé un recensement des cormiers (Cormus domestica) sur notre territoire, un arbre fruitier autrefois très répandu mais aujourd'hui en voie de disparition. Pour sensibiliser le public, nous avons envoyé en 2024 un article aux mairies afin qu'il soit publié dans les bulletins municipaux. Cette initiative a suscité de l'intérêt, et nous souhaitons maintenant vous informer des progrès réalisés dans cet inventaire.

Recensement des cormiers (sorbiers domestiques) : notre inventaire recense désormais 150 cormiers sur notre territoire, tous situés en Bresse : 81 en Saône-et-Loire et 70 dans l'Ain. Les communes les plus riches en cormiers sont Romenay (31 arbres), La Chapelle-Thècle (19) et Sermoyer (8). Une dizaine de spécimens dépassent 2 mètres de circonférence, certains datant de plus de 200 ans. Pour signaler un arbre non recensé ou consulter l'inventaire, rendez-vous sur notre site : https://croqueursdepommes-jurabresse.fr/sorbier.html

Génotypage des arbres fruitiers : le génotypage permet d'identifier précisément les variétés locales grâce à l'analyse de leur ADN. À ce jour, notre groupe de travail a fait analyser 140 arbres, révélant une trentaine de pommiers et une dizaine de poiriers uniques à notre territoire. Ces analyses, coûteuses (50 € chacune), ont été financées grâce à des subventions (Crédit Agricole : 3 000 €, Mutualia : 2 000 €) et nos fonds propres.

Retrouvez la liste des variétés identifiées sur notre page dédiée : https://croqueursdepommes-jurabresse.fr/genotypage.html

Merci pour votre soutien dans la préservation de ce patrimoine fruitier !

LES CROQUEURS de pommes Jura-Bresse
La Bascule, 28 chemin de l'Etang, 01560 CORMOZ
Courriel: croqueursjurabresse@gmail.com
Site : https://croqueursdepommes-jurabresse.fr/

L'EPAGE Seille et affluents

La mission principale de l'EPAGE (Établissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) est d'exercer la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) à l'échelle du bassin de la Seille et de ses affluents.

Ses principaux rôles :

- Entretien et restauration des cours d'eau, zones humides et ripisylves.
- Prévention des inondations, avec entre autres travaux adaptés, l'aménagement des zones d'expansion de crue.
-Suivi et amélioration de la qualité de l'eau.
- Planification et coordination des actions des différents intervenants.
- Accompagnement, médiation des collectivités, des propriétaires riverains de cours d'eau.
- Montages de projets, recherche des financement.
- Maîtrise d'ouvrage et conduite de projets.

S'agissant du bassin versant global de la Seille, plusieurs entretiens et restaurations de cours d'eau sont menés dans le cadre du plan pluriannuel d'entretien qui couvre des centaines de communes dans l'Ain, le Jura et la Saône-et-Loire. Proche de notre commune, à Ruffey-sur-Seille, l'EPAGE a géré les travaux relatifs à la restauration de la Seille dans la traversée du village, l'entretien du canal de la Molette, et à la réfection du pont de Saint-Aignan.

Pascal Febvre

Agenda 2026 des manifestations

Liste non exhaustive, établie à la date de fabrication du magazine. Certaines dates sont susceptibles de changer. Merci de bien vouloir vous renseigner en mairie

DATE	LIEU	ÉVENEMENT	ASSOCIATION
Samedi 24 janvier	*Salle des fêtes*	**VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ**	Mairie de Commenailles
Samedi 7 février	*Salle des fêtes*	**SOUPER DANSANT**	Bresse Jura Foot
Samedi 14 février de 9h à 12h30	*Fablab*	**REPAIR CAFÉ**	Fablab Made in Iki
Dimanche 15 février	*Etang Curtil Chaffin*	**JOURNÉE TRUITE**	Association de pêche Curtil Chaffin
Samedi 21 février	*Etang du Curtil Chaffin*	**OUVERTURE DE LA PÊCHE**	Association de pêche Curtil Chaffin
Samedi 28 février	*Salle des fêtes*	**FONDUE**	Le Sou des écoles Froco et Vibo'G
Mardi 3 mars à 20h30	*Salle des fêtes*	**CINÉMA**	ABC
Samedi 7 mars	*Salle des fêtes*	**CONCERT : LES DOLIPRANES IS BACK**	ABC
Samedi 14 mars de 9h à 12h30	*Fablab*	**REPAIR CAFÉ**	Fablab Made in Iki
Samedi 14 mars	*Salle des fêtes*	**LOTO**	Athlétic Club
Mardi 31 mars à 20h30	*Salle des fêtes*	**CINÉMA**	ABC
Samedi 11 avril de 9h à 12h30	*Fablab*	**REPAIR CAFÉ**	Fablab Made in Iki
Samedi 18 avril	*Salle des fêtes*	**SOIRÉE CABARET : PATRICK VILLOT**	ABC
Samedi 25 avril	*Salle des fêtes*	**VENTE DE PIZZAS**	
Mardi 28 avril à 20h30	*Salle des fêtes*	**CINÉMA**	ABC
Samedi 9 mai de 9h à 12h30	*Fablab*	**REPAIR CAFÉ**	Fablab Made in Iki
Dimanche 10 mai	*Place du Général Michelin*	**VIDE GRENIER**	Le Sou des écoles Froco et Vibo'G
Mardi 26 mai à 20h30	*Salle des fêtes*	**CINÉMA**	ABC
Samedi 13 juin de 9h à 12h30	*Fablab*	**REPAIR CAFÉ**	Fablab Made in Ik
Vendredi 19 juin	*Place du Général Michelin*	**FÊTE DE LA MUSIQUE**	Le Sou des écoles Froco et Vibo'G
Mardi 23 juin à 20h30	*Salle des fêtes*	**CINÉMA**	ABC
Samedi 11 juillet de 9h à 12h30	*Fablab*	**REPAIR CAFÉ**	Fablab Made in Iki
Samedi 25 et dimanche 26 juillet	*Esplanade du stade*	**FÊTE PATRONALE**	Comité des fêtes
Samedi 29 août	*Place du Général Michelin*	**COMMENAILL'RIES**	Comité des fêtes
Samedi 12 septembre de 9h à 12h30	*Fablab*	**REPAIR CAFÉ**	Fablab Made in Iki
Samedi 26 et dimanche 27 septembre	*Ensemble du village*	**LES RENDEZ-VOUS À LA TERRE**	Comité des fêtes
Samedi 3 octobre de 9h à 12h30	*Fablab*	**REPAIR CAFÉ**	Fablab Made in Iki
Samedi 17 octobre	*Salle des fêtes*	**CONCERT : ECLIPS**	ABC
Samedi 14 novembre de 9h à 12h30	*Fablab*	**REPAIR CAFÉ**	Fablab Made in Iki
Samedi 28 novembre	*Salle des fêtes*	**LOTO**	Le Sou des écoles
Samedi 12 décembre de 9h à 12h30	*Fablab*	**REPAIR CAFÉ**	Fablab Made in Iki
Vendredi 18 décembre	*Salle des fêtes*	**FÊTE DE NOËL DES ÉCOLES**	Le Sou des écoles

RENSEIGNEMENTS UTILES

MAIRIE

Téléphone : 03 84 44 13 07
Email : mairie.commenailles@wanadoo.fr
Site de la Commune :
www.commenailles.fr

La mairie est ouverte tous les après-midi du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h 30 et le samedi matin de 9 h 00 à 12 h 00.
Le Maire reçoit les administrés sur rendez-vous.

CARTE D'IDENTITE & PASSEPORT

Depuis mars 2017, les demandes de carte d'identité et de passeport se font à la Mairie de Bletterans.
Sur rendez-vous au 03 84 85 01 72

CARTES GRISES

Depuis le 6 novembre 2017, **l'instruction des dossiers et la production des cartes grises ne relèvent plus de la compétence des préfectures, mais uniquement de celle de centres d'expertise spécialisés (CERT).**
Ainsi, toutes les demandes concernant l'immatriculation des véhicules, quel qu'en soit le motif (duplicata, vente, changement de titulaire, changement d'adresse, modifications de caractéristiques....) doivent être déposées par voie dématérialisée sur le site internet de l'ANTS.

LE PACS L'ENREGISTREMENT EN MAIRIE

Depuis le 1er novembre 2017, le Pacte Civil de Solidarité est enregistré à la Mairie sur rendez-vous. Les dossiers peuvent être retirés aux heures d'ouverture du secrétariat.

LE RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Dans les trois mois qui suivent leur 16ème anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.
Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend, outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée Défense et Citoyenneté. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).
Pièces à fournir : carte d'identité et livret de famille

PERMANENCE DES INFIRMIERES

A CHAUMERGY

(dans les locaux de la mairie)
Les mardis, jeudis de 8h à 9 h
et samedis matins de 8h30 à 9 h
03 84 48 65 27

CABINET INFIRMIER

DE COMMENAILLES

03 84 43 53 69

OUVERTURE DE LA DECHETTERIE

RUE DE L'AIGUILLAGE A CHAUMERGY

Mardi et samedi de 9h à 12 h
(horaires valables jusqu'au
29 mars 2026)
03 84 48 60 49

ZONE ARTISANALE A BLETTERANS
Cette déchetterie accepte les gravats

Mardi et Jeudi de 9h à 12 h
Mardi, jeudi, vendredi et samedi de
13h30 à 16h30
03 84 44 46 02
(horaires valables jusqu'au
20 mars 2026)

ORDURES MENAGERES

Sictom de Lons-le-Saunier

03 84 86 16 16
Semaines paires
le lundi après midi :
bacs gris et bleus

GENDARMERIE DE CHAUMERGY

03 84 48 62 35
Appel urgence : 17

POMPIERS

Appel urgence : 18

ESPACES FRANCE SERVICES

Sellières
7 rue jean Moulin

Bletterans
3 place Orion

CONSEILLER NUMÉRIQUE

Service d'aide aux usages numériques pour les habitants

Fablab
5 Place du Général Michelin
07 68 50 67 39

LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Habitants de la commune

Location grande salle : 140 €
Location petite salle : 110 €
Location salles (petite et grande) : 220 €
Forfait cuisine (1 placard vaisselle pour 150 personnes) : 50 €
Placard supplémentaire (pour 100 personnes) : 15€
(Charges en sus)

Location de la sono

Les habitants de Commenailles peuvent louer la sono.
Un chèque de caution de 100 € sera demandé. Le prix de location est de 20 €. Tous les frais de perte de matériel ou de détérioration seront à la charge du locataire. Un essai contradictoire sera fait à la remise des clefs (avant la location) et à la réception des clefs (après la location)

Habitants extérieurs

Location grande salle : 170 €
Location petite salle : 150 €
Location salles (petite et grande) : 280 €
Forfait cuisine (1 placard vaisselle pour 150 personnes): 50 €
Placard supplémentaire (pour 100 personnes) : 15€
(Charges en sus)

La location est payée dès la réservation en totalité suivant les tarifs ci-dessus.

Un chèque de caution de 500 € sera demandé pour les nettoyages insuffisants ou inexistants ainsi que pour les dégradations ou manquements au règlement

LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE, SALLE DE CONVIVIALITÉ ET MAISON DE L'HAUT

(seulement pour les habitants de Commenailles) : 100 € (Charges en sus)

CIMETIERE

Concession trentenaire : 75 €
Concession cinquantenaire : 130 €
Columbarium emplacement pour 30 ans : 500 € l'unité
Cavurne 80 x 80 pour 30 ans : 100 € l'unité

LOCAL ALAMBIC

Période de distillation

Du 1er septembre 2025 au 31 août 2026
Tous les jours de 6 h à 19 h sauf les dimanches et jours fériés.
Habitants de Commenailles : 25 €
Extérieurs à Commenailles : 40 €

PHOTOCOPIES, FAX, PLASTIFICATIONS (L'UNITE)

Pour les administrés

0.15 € la copie, le fax, la plastification (noir/blanc)
0.10 € à partir de 10 photocopies (noir/blanc)
0.25 € la copie couleur
0.15 € à partir de 10 photocopies couleurs

Pour les associations

0.10 € la copie, le fax, la plastification (noir/blanc)
0.15 € la copie couleur

LOYERS

1er étage mairie : 418.72 €
2ème étage mairie : 447.12 €
Salon de coiffure : 206.28 €
Cabinet Orthophoniste : 205.01 €
Logement à côté du salon de coiffure : 349.52 €
Logement du Vernois : 415.16 €
Cabinets de la salle de convivialité : 227.96 €
Fablab : 35.00 €

ASSAINISSEMENT

Le montant de la taxe d'assainissement (2025) pour les foyers installés sur les lotissements du Charmois, du Sarrazin, et des Berges de l'Etang et toutes les constructions susceptibles de se raccorder à cet assainissement :

- 1 €/m3 d'eau et 46 € par an de part fixe pour l'investissement
- 0.80 €/m3 d'eau et 38 € par an de part fixe pour le fonctionnement
- 0.033 € HT/ m3 d'eau pour la performance des systèmes d'assainissement collectif

TAXE D'AMENAGEMENT

Le Conseil Municipal a institué, depuis le 1er mars 2012, la taxe d'aménagement sur l'ensemble du territoire communal, qui touchera toutes les constructions à venir à partir de 5m^2, au taux de 1% de la valeur par mètre carré de la surface fixée à 660 €.
En application de l'article L.331-9 du Code de l'urbanisme, les catégories ci-dessous seront exonérées totalement de la part communale
* les logements sociaux bénéficiant du taux réduit de TVA,
* les constructions industrielles et leurs annexes,
* les commerces de détails d'une surface de vente inférieure à 400 m2,
* les abris de jardin soumis à déclaration préalable.

Les nouveaux habitants sont priés de bien vouloir se présenter en mairie à leur arrivée. Tout départ de la commune doit également être signalé à la mairie.

Naissances

6 autres naissances ont été enregistrées sans autorisation de parution

CRAS TIAGO
né le 17 octobre 2025 à LONS-LE-SAUNIER

CETRE ROMANE
née le 26 décembre 2025 à Lons le Saunier

Mariages

FEBVRE ANTONY GEORGES ROBERT /DURAND ERINE LUCIENNE LAURENCE
le 9 août 2025

3 autres mariages ont été enregistrés sans autorisation de parution

Décès (Actes transcrits sur les registres)

PINTO BARREIRO ALVES JOAO
le 1er janvier 2025 à LONS-LE-SAUNIER

HOELLARD MAURICE
le 3 février 2025 à DOLE

BIGUEUR MARIE-CHRISTINE VEUVE MICHELIN
le 6 mars 2025 à COMMENAILLES

GUICHARD BRUNO
le 28 mars 2025 à BESANCON

MAZUE PAUL
le 04 juin 2025 à LONS-LE-SAUNIER

MONNOT JEAN
le 14 juin 2025 à LONS-LE-SAUNIER

CANARD JEAN-YVES
le 6 juillet 2025 à LONS-LE-SAUNIER

MALBURET MICHELINE
le 8 novembre 2025 à LONS-LE-SAUNIER

Un dernier mot du Maire avant de passer le relais

Après trente-et-une années au service de Commenailles, c'est avec une profonde émotion que je referme ce chapitre. Si je devais résumer ces mandats, ce serait par deux mots : plaisir et enthousiasme. Malgré la charge de travail et les responsabilités, chaque jour passé à la mairie fut une source de passion et de fierté. Travailler pour notre commune, c'était bien plus qu'un engagement : une aventure humaine, riche de rencontres, de défis relevés ensemble et de projets portés par la confiance de tous.

J'ai eu la chance d'être entouré par quatre équipes municipales, chacune apportant sa vision, son énergie et sa singularité. Cette diversité a été une force, permettant à Commenailles d'évoluer, de s'adapter et de grandir. Je remercie tous ces serviteurs de la commune et de la république qui m'ont accompagné.

Je tiens à exprimer ma gratitude à toutes celles et ceux qui ont rendu cette aventure possible : les élus pour leur engagement, les agents communaux pour leur professionnalisme et leur dévouement, les associations pour leur dynamisme, et vous, habitants, pour votre confiance renouvelée.

Un merci tout particulier à mon épouse et à toute ma famille, qui m'ont soutenu, supporté et sans qui ce parcours n'aurait pas été le même.

Ces trente-et-une années furent marquées par des transformations, des épreuves surmontées, des moments de joie et de fierté partagés. J'ai appris, au fil des années, que la vitalité d'un territoire repose sur l'alliance de la tradition et de l'innovation, sur la solidarité et sur l'audace collective. Mais ce qui restera gravé, c'est l'humain : les échanges, les sourires, les mains tendues, la solidarité qui fait de Commenailles une commune vivante et unie.

Je ne sais pas de quoi demain sera fait mais face à la morosité ambiante et aux divisions qui fracturent notre société, il nous est interdit de céder au découragement. C'est dans ces moments que notre devoir de solidarité et d'action collective prend tout son sens. Ici, dans notre commune, continuons à cultiver chaque jour cette fraternité républicaine qui fait notre force source d'un espoir nouveau.

Cet espoir qui nous pousse à nous dépasser m'a toujours animé et maintenant que sonne l'heure de la transmission il est plus fort encore pour passer le relais avec sérénité et confiance à une nouvelle équipe. Je suis certain que l'esprit d'engagement et de bienveillance d'hier sera le terreau pour demain porter notre commune vers l'avenir dans le respect des valeurs républicaines.

Merci pour ces années inoubliables à votre service.

Jean-Louis Maitre

SERVICES

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Vous pouvez profiter du service de l'Agence Postale Communale de Commenailles qui se situe dans les locaux de la mairie où vous serez accueillis par Nathalie Canet et Déborah Strzelecki du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h00 à 12h00

Colis, lettres en instance avec ou sans contre-remboursement

Vente de produits :

- timbres traditionnels ou de collection
- pièces de collection
- enveloppes bulles
- colissimo emballages formats multiples (CD, DVD, paquets S, L, M, XL)
- enveloppes cartonnées
- enveloppes préaffranchies vierges 20g et 50 g
- envois en recommandé mobile

Affranchissements pour la France ou l'Etranger :

- lettres et colissimo
- envois en recommandé avec ou sans accusé réception
- lettre suivie

Opérations financières :

- remises de chèques sur CCP ou Compte Epargne
- retraits et dépôts sur CCP ou Compte Epargne avec la possibilité d'un retrait par carte bancaire de la Banque Postale

Autres services :

- demande de réexpédition du courrier définitive ou temporaire / garde du courrier

IMPORTANT :
Pour toute opération financière, merci de vous munir soit de votre chéquier ou de votre carte bancaire ou de votre relevé de compte **ET** de votre Carte Nationale d'Identité ou Passeport en cours de validité ou permis de conduire.

Rue de la Perche
Rue de la Perche
Chaumergy >
Rue des Châteaux
Rue de la mine
Rue du Cuirassier
La Piotière
Rue des Beulets
Ch. des Egarés
Ch. des Gaudières
Le Grand Bois
Ch. des Ronnailles
Ch. des oiseaux
La Grande Réchassière
Rue des Erables
< Chapelle Voland
Route de Largillois
Rue des Forges
Rue des Essards
Commenailles
Rue de la Fromagerie
Rue du Sexs
Froideville >
Ch. des Charmilles
Res. de la Cure
Rue des Erables
Rue des Piochys
de la Guinetta
des Canes
Rue de la Tuilerie
Rue de l'Haut
Ch. de Choultière
Rue des Ongrilles
La Petite Réchassière
Rue du champs de Foire
Rue du Bief Marlot
Rue des Chênes
Lot. Curtil Chaffin
Lot. Les Berges de l'Etang
Rue des Etangs
Rue des Combes
Rue de l'Haut
Rue de la Fontaine rouge
Le Petit Vernois
Rue des Champs Loyons
Rue Sarrazin
Lot. Le Charmois
Imp. du Tremblois
Imp. du Charmois
Le Vernois
Rue de le Bresse
Le Petit Villarnier
Rue des Champs Loyons
Rue des Gallas
Rue du Bief Marlot
Rue de la forêt
Le Villarnier
Rue de la forêt
Rue de la Boulderonne
Ch. de la Foulla
Rue de Carrière
Bletterans >
Rue Belle Pomme
Desnes >

Repas Tuilerie à Bellevesvres

Charette en attente au cimetière.

Théâtre à Commenailles

Les Conscrits

Les veilleurs

VOUS AVEZ MAL AUX VENTES ?

Vous avez
des problèmes
de communication ?
Faites appel
à un spécialiste…

GPM Bilboquet
matin, midi et soir

bilboquet39@gmail.com - 06 99 29 63 45 - www.bilboquet39video.fr - www.bilboquet39.fr

JURA BRESSE PLOMBERIE

- Installation sanitaire
- Adoucisseur d'eau
- Rénovation
- Dépannage
- Réparation de fuites

06 09 60 71 22
39140 COMMENAILLES

ASTAB
TABLEAUTIER
Câbleur d'armoire & coffret électrique

www.astab.fr 06 01 08 41 05

D.M.E
www.sarldme.com

DOMOTIQUE
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
CHAUFFAGE
PLOMBERIE SANITAIRE
ÉNERGIES
RENOUVELABLES

f.mathey@sarldme.com Tél. 03 84 35 38 30

MAT ENERGIES
Entretien
Mise en service

CHAUDIÈRES - POMPES À CHALEURS - CLIMATISATIONS

matenergies@gmail.com Tél. 03 84 48 68 40

06 78 72 52 85

OFFNER rénovation

Fenêtres
Salle de bain

39140 Commenailles

POMPES FUNEBRES MARBRERIE
REGARD

Une vision humaine du funéraire

BLETTERANS 22 rue Louis le Grand 03 84 85 04 38
LONS-LE-SAUNIER 160 rue Regard 03 84 47 66 08

Organisation complète d'obsèques
Grand choix de plaques et fleurs
Caveau posé sous 24h
Prévoyance obsèques

ACCES A TOUS FUNERARIUMS
Permanence pompes funèbres 24h/24 - 7j/7

VILLEVIEUX (Marbrerie Bletteranoise) 03 84 85 09 66

Exposition permanente de monuments funéraires
Tous travaux de cimetière
Gravures personnalisées
DEVIS GRATUIT

www.pompes-funebres-regard.fr

PONTIROLI TRANSPORTS

LOCATION DE TRACTEURS
ET PORTEURS
VENTE ET TRANSPORT
DE GRANULATS
ET DE REMBLAIS
TRANSPORT DE CÉRÉALES

TÉL : 03.84.44.47.88 / 06.85.07.10.05
MAIL : transports-pontiroli@wanadoo.fr

Construction neuve
Réhabilitation
Restructuration
Conception mobilier
Aménagement intérieur

2 rue du marché, 39140 Bletterans
secretariat.architectures@cartallier.fr
03 84 44 54 70
www.cartallier.fr

Cartallier
ARCHITECTES
ATELIER D'ÉMULATION CONSTRUCTIVES

AMDEG
ASSISTANCE
MAINTENANCE
DÉPANNAGE
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
RÉPARATION MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE

TELEPHONE
07 82 83 64 39

MAIL
AMDEG.ELEC@GMAIL.COM

ADRESSE
30 RUE DES ÉRABLES
39140 COMMENAILLES

Ateliers mecanique et carrosserie
Dépannage Vente de véhicules Neufs et d'occasion

GARAGE LABBEY-AGENT RENAULT
36 Grande Rue-39140 Relans- Tél 03 84 85 10 74

ELECTRICITE
Bâtiments et Industriels
Sébastien
FAVIER
CHAUFFAGE ELECTRIQUE
ASPIRATION CENTRALISÉE
AUTOMATISMES DE PORTAILS
DOMOTIQUE CLIMATISATION
03.84.44.49.30|06.11.48.74.41
39140 BLETTERANS

PETROBRESS
Rapidité, qualité et juste prix depuis 1976
AdBlue | Gasoil | GNR
Fioul | Granules | Buches
03 85 76 22 05
petrobress@orange.fr

Ma Petite boutique
Prêt à porter
20 Rue Louis le Grand - 39140 BLETTERANS

BOUCHERIE CHARCUTERIE
Patrick THOMAS
Viande de 1er choix
Charcuterie maison
Tél. 03 84 44 13 06 - rue des Combes - 39140 COMMENAILLES

Edouard VINCENT
Carrelages – Faïences
55, Rue Bugnon
39140 COMMENAILLES
TEL/FAX : 03.84.44.33.54

edilians.com

AU RENDEZ-VOUS DE L'
EXCELLENCE

Tuiles
Jacob

Marque de référence des toitures en terre cuite, de la rénovation énergétique et du solaire photovoltaïque, EDILIANS perpétue un savoir-faire ancestral pour proposer une gamme complète de tuiles d'appellation de terroir, ingélives et produites localement : tuiles faiblement galbées à onde douce (Jura 10) ou à côte (Standard 9 et Standard 14 Vario) et tuiles Petit Moule (Arboise Ecaille et Rectangulaire).

MADE IN FRANCE JURA

RUE DE LA TUILERIE,
39140 COMMENAILLES

EDILIANS
Façonnons un avenir durable

J'articule - © Loïc Lagneau

Une marque
EDILIANS GROUP

Nous recrutons dans de nombreux métiers,
REJOIGNEZ-NOUS !